

Agde

Journal de la ville



Actu

Les quais de la Marine

Le point sur . . .

Le Cœur de Ville

Culture

La Saison Culturelle 2007-2008



Somm

N ° 4 4 • J u i l l e t - A

Actu

- Gilles D'Ettore, Député de l'Héraultp. 4
- “Les Hérault du Cinéma”, un Festival de courts métrages qui joue désormais dans la cour des grandsp. 6
- Inauguration des quais de la Marinep. 12
- Caroline Belda, la nouvelle Commissaire de Police d'Agdep. 14

Environnement

- Nouveau sentier sous-marin : venez photographier les fonds marins du Cap d'Agdep. 15
- Le service Environnement se bouge pour la qualité et la sécurité de nos plagesp. 16

Le point sur...

- Le Cœur de Ville, un héritage millénaire et un projet d'avenirp. 18

Patrimoine

- “Agde, 2600 ans déjà”, un voyage dans le temps le temps d'un week-endp. 24
- Un nouveau circuit touristique en Cœur de Ville pour promouvoir son remarquable patrimoinep. 26

Culture

- La 3^{ème} Nuit des Musées... a duré 3 nuitsp. 27
- Saison Culturelle 2007-2008, une sixième édition riche et variéep. 28

Comités de Quartier

- 105 représentants pour améliorer notre qualité de vie ... p. 31

Au Conseil

- Séance du 23 mai 2007p. 32



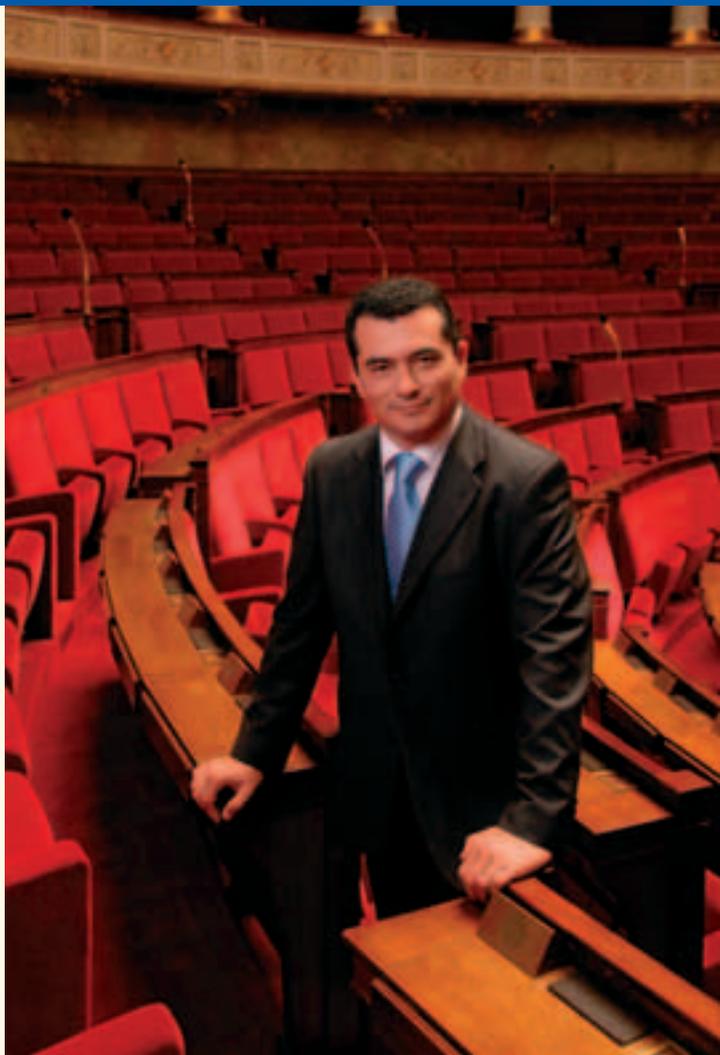
Bloc-notes

| | |
|--|-------|
| Arrivée des renforts de police | p. 36 |
| David Augeix rêve à nouveau de Bahia | p. 37 |
| Election : un nouvel Adjoint pour Agde | p. 37 |
| Inauguration : un toit pour nos marins | p. 37 |
| Anniversaire : un centenaire de plus à Agde ! | p. 38 |
| Erratum sur les crèches | p. 38 |
| Tradition : affluence record pour la 7 ^{ème} édition des Journées du Terroir | p. 39 |
| 67 ^{ème} anniversaire de l'Appel fondateur de la Résistance ; une stèle pour les combattants d'Afrique du Nord ; Célébration autour des valeurs de la République ; Commémoration en hommage aux Justes de France | p. 40 |
| Une semaine des Arts du cirque réussie | p. 42 |
| Un centre d'hébergement flambant neuf pour le Domaine Saint-Martin | p. 42 |
| Une souscription pour l'achat du fauteuil de Molière | p. 42 |
| Le défi "Cap Océagde" | p. 43 |
| La 5 ^{ème} édition de la Fête du Nautisme | p. 44 |
| Un ouvrage de référence sur Agde signé H. Pascual | p. 44 |
| Théâtre antique pour les latinistes du collège Cassin . . | p. 45 |
| Un équipage agathois engagé à Concarneau, dans le 11 ^{ème} Challenge des Mairies et des Collectivités Territoriales | p. 45 |
| Objectif réussi pour la Fête des Voisins ! | p. 46 |
| Fêtes de la Mer et des Pêcheurs | p. 46 |
| Conseil Municipal des Jeunes, des actions et des projets | p. 47 |
| Etat Civil | p. 47 |



LE JOURNAL D'AGDE est édité par la Mairie d'Agde • Service Communication • 34306 Agde Cedex • Tél. 04 67 94 62 10 • Fax 04 67 94 62 19 • [http : www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr) • Directeur de la publication, Gilles D'Etore • Directeur Délégué, Jérôme Cavailles • Responsable de la Publication, Séverine Hügel-Vrancken • Rédaction, service Communication (Catherine Maurel, Gwenaëlle Monchaux, Laurent Gheysens et Laurent Uroz) avec l'aimable participation d'Hélène Pascual (article sur le projet scolaire page 45) • Graphisme, Studio a • Tél. 04 67 01 00 95 • Fabrication et impression, PUBLICEP • Tél. 04 67 15 66 00 • Photos, service Communication (dont Une, Laurent Gheysens), Assemblée Nationale (portrait de Gilles D'Etore dans l'hémicycle, page 4), Rodolphe Manens (photos en bas de la page 4 et page 5), Alain Robert-agence Aperçu (photos n°7 et 10, page 7), Antoine Ros (photos n°20, page 9, n°33 et 35, page 10 ainsi que n°42 et 44, page 11), service Environnement (photos pages 16 et 17 sauf en haut de la page 16 et en bas à droite de la page 17), Laurent Arnaud (vues aériennes page 18 et 23), Cosimo Mirco Magliocca (Mon lit en zinc, page 28 et portrait de Robin Renucci page 29), Claire Besse (L'illusion comique, page 28 et Le Tour du Monde en 80 jours, page 29), Ludovic Dubois (Un Vrai bonheur 2, page 29), Eddy Brière, Marie-Françoise Prysby (portrait de Maurane, page 30), A.T.A. (portrait de Marc Jolivet, page 30), Lot (La Valse des pingouins, page 30) • Visuels, DDB Travel & Tourism - colonel Moutarde (plongeuse du sentier sous-marin, page 15), Agence Crea Ter - Architectes Bellmunt I Andreu (plans et perspectives pages 19, 20, 21 et 22), atelier Gandalf (visuel de la Saison Culturelle page 28 et page 48) • Imprimé sur papier 90 grammes • Tirage, 17 000 exemplaires • Dépôt légal, 3^{ème} trimestre 2007 • ISSN 1625-7634

Gilles D'Ettore, Député de l'Hérault



Le 17 juin dernier, Gilles D'Ettore a été élu Député de la 7^{ème} Circonscription de l'Hérault, en rassemblant près de 53 % des suffrages. Il s'agit, pour notre Ville, d'un réel événement puisque Gilles D'Ettore est seulement le quatrième Agathois à l'emporter, lors d'une élection législative, après, si l'on suit l'ordre chronologique, Antoine Coste-Floret sous le Second Empire, Jean Félix sous la III^{ème} République et Pierre Leroy-Beaulieu en 1968. Il appartient désormais à Gilles D'Ettore de concilier ce nouveau mandat avec celui de Maire d'Agde. Aussi, à l'occasion d'un récent entretien, il nous a parlé de la complémentarité de ses fonctions et de l'action qu'il compte mener au service de notre territoire.

► Quelles seront pour notre Ville les conséquences de votre élection à l'Assemblée Nationale ?

Gilles D'Ettore : Je pense sincèrement que c'est une chance, pour les Agathois, que de disposer d'un Député-Maire. Depuis que je siége à l'Assemblée Nationale, je constate combien il est beaucoup plus simple, pour un Parlementaire, de saisir les services de l'Etat ou de s'entretenir d'un dossier avec un Ministre. Depuis près de trente ans, aucun Agathois n'avait été élu Député, aussi vous pouvez compter sur mon énergie et ma détermination pour que la manière dont j'exercerai ce mandat soit bénéfique à notre cité, et naturellement à l'ensemble de notre circonscription.

► Etes-vous favorable au cumul des mandats ?

Gilles D'Ettore : Je suis favorable au cumul des mandats de Maire et de Député, car il m'apparaît absolument nécessaire d'avoir une réelle expérience du quotidien de ses concitoyens et des problèmes qu'ils rencontrent si l'on veut légiférer intelligemment. Je pourrais citer de multiples exemples mais en cette période estivale, j'en ai un qui me vient naturellement à l'esprit, c'est celui des gens du voyage. A l'Assemblée Nationale, seuls les Maires sont sensibilisés réellement à cette question des occupations illicites de terrains publics ou privés. Seuls les Maires sont décidés à agir, en renforçant la législation et bien évidemment, je suis de ceux-là.

► Quelles sont les actions que vous souhaitez mener en tant que Parlementaire ?

Gilles D'Ettore : Je compte m'impliquer tout particulièrement sur plusieurs dossiers. Je suis membre de la Commission des Affaires Economiques et en son sein, de la Sous Commission Tourisme, Aménagement du Territoire, Transport.

Gilles D'Ettore et François Commeinhes le soir de la victoire





l'ensemble des habitants de la circonscription. Pour les Agathois, je compte ne changer aucune de mes habitudes de travail. J'organiserai chaque semaine une permanence en mairie, afin de continuer à être le plus disponible possible.

Je serai présent à Paris environ deux jours par semaine, lorsque le Parlement sera en session. Ce qui signifie que je serai à Agde, et sur la circonscription, les cinq autres jours de la semaine.

Je suis le Maire de la première station balnéaire d'Europe et j'ai fermement l'intention de me servir de cette expérience pour contribuer à faire évoluer la législation et favoriser, par exemple, la prise en compte de la nécessaire réhabilitation de l'immobilier de loisirs.

Je suis par ailleurs rapporteur du budget de la Pêche, ce qui fait de moi l'interlocuteur privilégié du Ministre de l'Agriculture pour toutes les questions qui concernent la pêche mais aussi l'aquaculture.

► Comment allez-vous vous organiser ?

Gilles D'Ettoire : Je vais ouvrir en septembre une permanence parlementaire à Sète. Je pourrai ainsi aller à la rencontre de

► Le mandat de Maire est-il toujours pour vous le plus important ?

Gilles D'Ettoire : Le mandat de Maire d'Agde est naturellement celui auquel je suis le plus attaché. Je me suis engagé en politique pour servir ma ville natale et c'est aujourd'hui, autant qu'hier, mon principal moteur. Mais Agde n'est pas isolée au milieu de nulle part. Le territoire qui l'entourne doit être mieux valorisé, car il constitue un atout majeur pour notre destination. De plus, les enjeux qui sont les nôtres sont aussi ceux de nos concitoyens des cités voisines. Je pense à la maîtrise de l'urbanisme, à l'accompagnement des personnes âgées, au développement des services publics, ou encore à la promotion de notre terroir.

Résultats des élections législatives 2007

Deuxième tour - Commune d'Agde

| Bureaux de vote | Inscrits | Votants | Blancs ou nuls | Exprimés | François LIBERTI | Gilles D'ETTOIRE |
|-------------------------------|--------------|---------------|----------------|---------------|------------------|------------------|
| Hôtel de Ville Mirabel | 1414 | 971 | 40 | 931 | 417 | 514 |
| Ecole Jules Ferry Agde | 993 | 599 | 24 | 575 | 299 | 276 |
| Ecole Jean Moulin Agde | 940 | 605 | 25 | 580 | 284 | 296 |
| Ecole Anatole France Agde | 1221 | 755 | 28 | 727 | 329 | 398 |
| Mairie Annexe du Grau d'Agde | 1145 | 774 | 29 | 745 | 250 | 495 |
| Maison du Cœur de Ville Agde | 1235 | 747 | 20 | 727 | 347 | 380 |
| Palais des Congrès Cap d'Agde | 1566 | 927 | 27 | 900 | 239 | 661 |
| Ecole Albert Camus Agde | 1138 | 768 | 40 | 728 | 273 | 455 |
| Ecole Jules Verne Cap d'Agde | 1328 | 800 | 20 | 780 | 274 | 506 |
| Ecole Frédéric Bazille Agde | 1219 | 777 | 26 | 751 | 320 | 431 |
| Palais des Sports | 1480 | 955 | 32 | 923 | 400 | 523 |
| Ecole Victor Hugo Grau d'Agde | 1071 | 737 | 33 | 704 | 261 | 443 |
| Centre des Moyens Techniques | 1445 | 979 | 32 | 947 | 392 | 555 |
| Centre Nautique Cap d'Agde | 1333 | 793 | 29 | 764 | 223 | 541 |
| Crèche Louise Michel | 1238 | 883 | 34 | 849 | 352 | 497 |
| Abri des Pèlerins | 876 | 641 | 16 | 625 | 204 | 421 |
| Total | 19642 | 12711 | 455 | 12256 | 4864 | 7392 |
| Pourcentages | | 64,71% | 3,58% | 96,42% | 39,69% | 60,31% |

“Les Hérault du Cinéma”

Un Festival de courts qui joue désormais dans la cour des grands

Du 28 juin au 2 juillet dernier s'est déroulée au Cap d'Agde la quatrième édition du Festival les “Hérault du Cinéma”. Des invités prestigieux sont venus honorer de leur présence ce Festival qui devient chaque année un peu plus un rendez-vous incontournable pour les amoureux du 7^{ème} art. Le public a été d'ailleurs particulièrement nombreux à venir assister aux diverses projections qui ont été proposées tout au long de la manifestation.

Cette année, le Jury était présidé par le réalisateur Thomas Gilou et composé des comédiens Valérie Mairesse, Manuel Blanc, Rufus, Delphine Zentout et Aasmâ Khamlichi, du réalisateur Denis Mallevall, du scénariste Michel Alexandre et du présentateur vedette de “Télé Matin” et “Motus”, Thierry Beccaro. Parmi les personnalités présentes, citons notre invité d'honneur, le truculent Daniel Prévost, mais aussi le célèbre réalisateur Jean-Marie Poiré ou encore la divine Amanda Lear. C'est le jeudi 28 juin, en début de soirée, sur la scène du Palais des Congrès du Cap d'Agde, transformé pour l'occasion en Palais du Festival, que le Député-Maire Gilles D'Ettore a déclaré ouverte la 4^{ème} édition des “Hérault du Cinéma”. Une cérémonie d'ouverture qui s'est poursuivie avec la projection en avant-première du long métrage “Tombé d'une étoile”, premier film réalisé par le comédien Xavier Deluc, lequel était venu tout particulièrement ce soir-là pour le présenter au public. D'autres films en avant-première ont été projetés en présence de leurs auteurs, comme “New délire” une comédie d'Eric Le Roch et de Pascal Légitimus ou encore “Siempre Vivu, qui a dit que nous étions tous morts ?” réalisé par Robin Renucci, qui a ensuite longuement discuté avec les spectateurs pour aborder avec eux l'avenir du cinéma d'auteur. Toujours du côté des projections, le public a pu également découvrir de nombreux courts métrages qui ont été diffusés soit dans le cadre de la compétition officielle, soit dans celui du Festival Off.





5



6



7



8



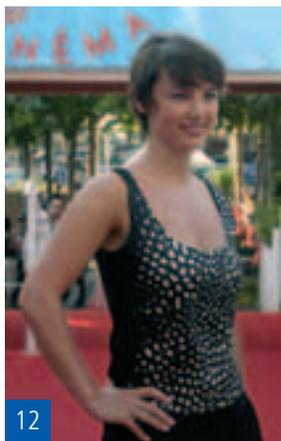
9



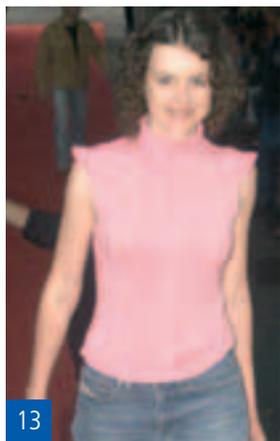
10



11



12



13



14

1 Valérie Mairesse, Astrid Veillon, Rufus et Pierre Deny devant le photocolle 2 Daniel Prévost, invité d'honneur du Festival 3 La divine Amanda Lear auprès de Bernard Montiel 4 Un Ephèbe d'honneur pour le réalisateur de "Michou d'Auber" Thomas Gilou 5 Bernard Farçy en pleine séance d'autographe 6 Pascal Légitimus venu présenter le film "New Délire" 7 Xavier Deluc 8 Le magicien Sylvain Mirouf accompagné par Jean-Pierre Albertini 9 Le Député-Maire Gilles D'Ettore entouré de l'acteur Daniel Prévost et du cinéaste Jean-Marie Poiré 10 L'animateur Thierry Beccaro 11 La belle Grace de Capitani, l'imitateur Patrick Adler, le duo de "Samantha Oups", la chanteuse Karine et le jeune réalisateur Fabien Gazanhes 12 Delphine Zentout, actrice et membre du Jury 13 Constance Dollé, l'héroïne de "Boudu" 14 Un public nombreux venu assister aux projections 15 L'acteur Philippe Caroit 16 Jean-François Derec dans ses œuvres



15



16

“Les Hérault du Cinéma”

La journée du samedi a été marquée par l'inauguration de l'Esplanade “Ticky Holgado” située à l'Avant-Port, dédiée au comédien disparu. Le Maire Gilles D'Ettore a dévoilé la plaque avec la fille de Ticky Holgado, Jessica, et son ami de toujours, Léo Mournaud. De nombreux proches de la famille du cinéma étaient aussi présents pour vivre ce moment chargé d'émotions. Le soir-même, un autre moment, lui aussi empreint de nostalgie, était proposé au public du Palais des Congrès. En effet, Alison Arngrim, alias Nellie Oleson, personnage clé du feuilleton “La petite Maison dans la Prairie”, que nous avons pour nombre d'entre nous détestée dans nos jeunes années, est montée sur les planches du Palais pour donner une représentation de son spectacle intitulé “Confessions d'une Garce Dans La Prairie” et fourmillant d'anecdotes sur la série. De nombreux fans étaient présents et ont eu la chance de la rencontrer au cours de la séance de dédicaces qu'elle a donnée à l'issue de la représentation. La séance du soir s'est achevée sur la standing ovation que le public a réservé au réalisateur Thomas Gilou après la projection de “Michou d'Auber”. Un film dont l'humanisme et la tendresse ont su trouver deux magnifiques interprètes en la personne de Gérard Depardieu et Nathalie Baye.

La remise des prix s'est tenue le dimanche soir. La soirée a été orchestrée par les désormais traditionnels maîtres de cérémonie Evelyne Pagès et Alain Bévérini qui ont été accompagnés en musique par le “Music Film Story Band”, formation composée de musiciens du Big Band Brass, du chanteur Gead Mulheran et de la magnifique interprète Nicky Laorri. Plusieurs temps forts ont marqué cette cérémonie. Tout d'abord, le Festival a souhaité rendre hommage à deux comédiens fidèles de la manifestation et qui ont disparu l'an passé. Il s'agissait de Jean Luisi, un acteur qui a beaucoup tourné avec le Parrain d'Honneur du Festival, Georges Lautner et de Claude Brosset qui, pour l'anecdote, avait prêté sa voix au son et lumière 2006 “La Légende de l'Ephèbe”. La soirée s'est poursuivie par le verdict du Jury et de son Président quant à la compétition de courts métrages et c'est “Surprise”, un film de Fabrice Maruca qui a remporté tous les suffrages pour le Grand Prix du Jury mais aussi pour le Prix du scénario. Gilles D'Ettore a ensuite remis au cinéaste Jean-Marie Poiré et au comédien Daniel Prévost deux prix d'honneur récompensant leurs contributions au cinéma. Il a profité de l'occasion pour rendre hommage aux réalisateurs des courts métrages présentés, se déclarant “ravi de voir réunis, dans ce Palais des Congrès du Cap d'Agde, autant de jeunes talents.”



17 L'inauguration de l'esplanade “Ticky Holgado” a eu lieu en présence de sa fille Jessica ainsi que de nombreuses personnalités du cinéma
18 Rufus, acteur principal du film le “Sang Noir”
19 Alison Arngrim alias Nelly Oleson de “La petite Maison dans la Prairie”
20 Les maîtres de cérémonie Evelyne Pagès et Alain Bévérini
21 Mathieu Rozé, Manuel Blanc et Frédéric Gorny, jeunes talents du cinéma français
22 Séance d'empreintes pour Astrid Veillon, Pierre Deny, Jean-Marie Poiré et Daniel Prévost avec Noël le Potier sur la place du Barbecue
23 Une montée des marches plébiscitée par le public
24 Robin Renucci à l'occasion du débat qui a suivi la projection de son film
25 Babsie Steger entourée de Marie-Christine Adam et Bénédicte Delmas de la série “Sous le soleil”
26 Michel Crémadès s'est initié à la pêche
27 Myriade de flashes pour Christian Charmetant
28 Patrick Bouchitey



19



20



21



22



23



24



28



26



25



27



28



Michel Serrault s'en est allé

Michel Serrault était venu à Agde l'été 2005 tourner l'un de ses tous derniers films, "Le Bénévole" avec son complice de toujours Jean-Pierre Mocky.

L'ensemble des Agathois qui, tout au long de ce tournage, a eu le plaisir de le côtoyer gardera le souvenir ému d'un homme dont l'immense talent et la grande renommée n'avaient pas entamé ni la gentillesse, ni l'humilité.

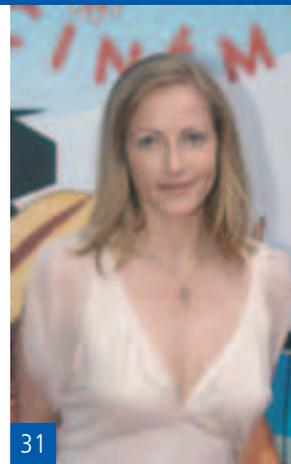
“Les Hérault du Cinéma”



29



30



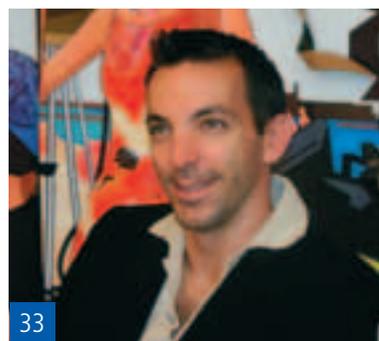
31

Événement désormais incontournable du Grand Sud, le Festival s'est aussi ouvert cette année à la télévision. Des comédiens de séries françaises populaires comme “Plus belle la vie”, “Samantha Oups !” et “Avocats et Associés” étaient parmi les invités. La journée du lundi a d'ailleurs été dédiée aux téléseries. Elle a commencé avec un podium dédicace sur la place du Barbecue. Là, le public venu en masse a pu approcher les personnages phares des séries comme Bénédicte Delmas, alias Laure et Marie-Christine Adam qui incarne Blandine dans “Sous le soleil” ou Ambroise Michel (Rudy) et Dounia Cæsens (Johanna) de “Plus belle la vie” mais aussi Muriel Combeau (Gladys Dupré) et Frédéric Gorny (Laurent Zelder) d’“Avocats et Associés”, Pierre Deny que l'on peut voir dans “Une femme d'honneur” ou “SOS 18” et Lucie Jeanne (Blanche) et Antoine Cæsens (Corboz) de “Central Nuit”.

Dans le cadre de cette journée, des projections inédites ont été proposées. Ainsi, le public a pu voir un épisode d’“Avocats et associés” (dont l'équipe était quasiment au complet, François-Eric Gendron, Cécile Rebboah et Micky Sebastian faisant partie des invités) ou encore un épisode de “Mystère”, la saga de l'été 2007 de TF1 avec la charmante Babsie Steger qui nous a fait l'honneur d'être présente durant tout le Festival. La soirée s'est terminée par la projection de “Sang noir”, un téléfilm dont Rufus a le premier rôle et qui a été ovationné par le public du Festival.



32



33



34



35



36



37



38

29 Séance dédicace lors de la journée des téléseries 30 Muriel Combeau et Alexandre Pidoux d’“Avocats et Associés” 31 Babsie Steger de la série “Mystère” 32 Daniel Prévost à la rencontre des festivaliers 33 David Strajmayster alias Samantha 34 Le président du Jury Thomas Gilou et Georges Lautner, Parrain du Festival 35 Patrick Adler et Pierre Deny 36 Louis-Marie Planquette a exposé ses œuvres inspirées de l'univers cinématographique 37 Les fans de “La petite Maison dans la Prairie” venus à la rencontre de Nelly 38 Bénédicte Delmas a signé de nombreux autographes 39 Christian Charmetant et Thomas Gilou lors de la montée des marches 40 Johanna et Rudy de “Plus belle la vie” 41 Jean-Pierre Castaldi en pleine dédicace sur les marches du Palais des Congrès



39



40



41

42 Les Cœsens, une famille d'acteurs
43 Georges Corraface, Philippe Caroit, Christian Charmetant, Grace de Capitani, Thomas Gilou
44 Le truculent Daniel Prévost
45 L'acteur Georges Corraface
46 Les plus grands classiques musicaux du cinéma revus et visités par le Music Film Story Band lors de la cérémonie de clôture
47 La belle Lucie Jeanne



42



43

Le Palmarès du "Top des Courts" 2007

- **Grand Prix du Jury** : "Surprise !" de Fabrice Maruca (C)
- **Prix de la réalisation** : "Pièces détachées" de Sébastien Drouin (A)
- **Prix du scénario** : "Surprise !" de Fabrice Maruca (C)
- **Prix d'interprétation** : Antoine Cœsens dans "Pièces détachées" de Sébastien Drouin (D)
- **Mention spéciale** : "Tous les matins d'Yvette" de Yacine Sersar (B)



A



B



C



D



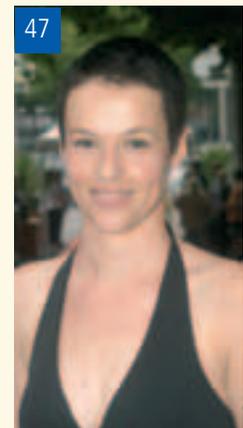
44



45



46



47

Un grand merci à nos partenaires :

Marina resort, Absys, Garage du Grand Biterrois, Intermarché, Agdimage, Couleur Sable, Route des Vignerons et des Pêcheurs, Ricard (A consommer avec modération), Fujifilm, Airlinair, Graffiti, Traiteur Laporte, La Cabane du Pêcheur, Casino du Cap d'Agde, Restaurant les Halles, Restaurant le Jungle Beach, Restaurant le Yacht Club, Restaurant la Madragde, Restaurant le Voilis, L'Ecailler, Noël le Potier, Transports Lenoir, Navicap, IEC, Studio A, Monsieur Planquette.



Inauguration des quais de la Marine



Cette opération de “reconquête globale” a commencé en 2004, avec le lancement d'une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) et d'un PRI (Programme de Restauration Immobilière). S'en sont suivis la réhabilitation du square Picheire et l'installation d'un poste de police mixte au bas de la rue Jean Roger, le développement du Site des Métiers d'Art et l'ouverture de sa galerie d'exposition, le lancement de travaux de requalification des rues du centre ville, et plus récemment,

Des terrasses flottantes pour redécouvrir les quais et renouer avec le fleuve

“ C'est la concrétisation d'un mythe local”, ainsi que s'est plu à le souligner le Député-Maire Gilles D'Ettore. C'est pourquoi nombreux étaient les Agathois présents en ce lundi 16 juillet au soir pour constater de visu que la libération des quais de la Marine est aujourd'hui enfin devenue réalité... Une réalité symbolisée par les terrasses flottantes installées le long des quais de la rive gauche et officiellement inaugurées ce jour-là.

Outre de libérer l'espace à la promenade piétonne, cette opération vise à “redonner à l'Hérault toute sa force et toute sa présence”. Il est vrai que le fleuve a toujours joué un rôle majeur dans l'histoire d'Agde, d'abord en présidant à la naissance de la cité grecque, puis en lui permettant de devenir ce grand port de commerce que notre ville est restée jusqu'au XVII^{ème} siècle, enfin aujourd'hui, en étant partie prenante de la revitalisation du cœur historique et donc, de son avenir. Les terrasses flottantes, qui ont été installées, dans le cadre d'un marché global de 642 070 euros, sont “visibles depuis le Pont des Maréchaux” et serviront de point d'appel à la visite d'un Cœur de Ville que le Maire entend bien rendre à nouveau attractif.

la reconstruction des berges de Belle Ile, l'implantation de l'Ecole de Musique place Conesa, à deux pas de la rue Jean Roger, la mise en place d'un nouveau circuit touristique, le démarrage des travaux au Moulin des Evêques, enfin, le réaménagement de la place du Jeu de Ballon. Aujourd'hui, la libération des quais de la Marine marque donc une nouvelle étape dans le projet voulu par la Municipalité pour relancer le Cœur de Ville.

Celle-ci a demandé “beaucoup d'efforts de la part de tous les acteurs”, a souligné Gilles D'Ettore. J'ai ainsi, et naturellement, rencontré en premier lieu les commerçants, qui ont été séduits par l'idée et ont activement participé à sa concrétisation. Je tiens à ce sujet à remercier Alexandre Dreuille, le Président de l'Union des Commerçants, dont le quai porte d'ailleurs le nom, pour son soutien actif à la réalisation du projet. Il a ensuite fallu toute la compétence de techniciens pour installer ces pontons au millimètre près le long des quais. Ces plateformes sont accessibles aux personnes handicapées, à l'inverse de celles du Grau d'Agde, sur lesquelles des réajustements vont être opérés. Le côté esthétique de ces ouvrages, qui ont été façonnés par





Ci- contre et ci-dessus : vue des quais libérés de leurs terrasses

l'entreprise marseillaise FE Industrie, est l'œuvre de l'architecte Jacques Gilles. Enfin, je remercie la SEBLI, qui a participé au montage financier de l'opération.

Au-delà de la vitrine qu'elles offrent au centre ville, ces terrasses flottantes "s'inscrivent dans un cadre d'animation, avec le théâtre fluvial qui accueille cet été plusieurs concerts de prestige".

Comme l'a souligné ensuite Gilles D'Ettore, "toutes ces opérations n'ont qu'un seul but : se réapproprier le cœur de notre cité. C'est ici qu'il bat, c'est ici que notre cité est née. Nous avons donc le devoir de tout faire pour que revive ce quartier de notre Archipel. Et ici plus qu'ailleurs, nous nous devons d'être originaux et respectueux de notre authenticité tout en aidant nos commerçants à pérenniser leurs activités. Aujourd'hui, la libération des quais les rend aux Agathois comme nous pouvions les voir sur les cartes postales les plus anciennes. Il nous appartient désormais de décliner ce nouveau visage, en mettant en place une action façades et en réalisant un éclairage spécifique."

En conclusion, le Maire d'Agde a invité toutes les personnes présentes à "être les ambassadrices" de cette opération, qui n'en est qu'à ses débuts puisqu'il reste encore quelques aménagements à réaliser. "Mais nous étions impatients de la partager avec vous. Agde vit ce soir un moment historique", lequel s'est achevé, après le traditionnel couper de ruban et une promenade le long des quais, par un apéritif convivial sur la place de la Marine.



Ci-dessus et ci-contre : les terrasses flottantes mises à l'eau puis arrimées aux quais



Les terrasses flottantes de la Marine voguent vers leur destination...

Pendant une semaine, de grosses structures ont été entreposées sur l'aire de mise à l'eau située entre le pont de la RN 113 et le Grau d'Agde. Il s'agissait des terrasses flottantes qui équipent à présent les restaurants et bars de la Marine afin de permettre de libérer les quais de la "rive gauche". Chaque flotteur pèse près d'1,5 tonne et deux sont nécessaires pour supporter les structures qui ont ensuite été assemblées et comprennent plateforme, rambardes, passerelle d'accès, électricité, etc.

Une fois ce travail réalisé, les 9 terrasses, dont le poids total varie entre 6 et 10 tonnes, ont été mises à l'eau à l'aide d'une grue, puis remorquées par les services Techniques de la Ville jusqu'à leur emplacement définitif afin d'y être arrimées. Leur superficie de terrasse oscille entre 63 et 116 m² et offre 796 places de restaurant et bar. Cette opération de charme va permettre maintenant de requalifier les quais en une véritable promenade, qui partira du Moulin des Evêques et, à terme, du château Laurens avec le fleuve comme fil conducteur...



Caroline Belda, la nouvelle Commissaire de Police d'Agde



En civil dans son bureau du Commissariat de Police

Elle aurait pu être journaliste, psychologue, voire sportive de haut niveau en continuant de pratiquer le hand-ball. Elle a choisi une tout autre voie : se mettre au service des autres en œuvrant au sein de la Police Nationale. Caroline Belda, trente ans, est depuis le 2 mai dernier la nouvelle Commissaire de Police d'Agde, succédant ainsi à Luc Tarayre et au Commandant Zanettacci. Portrait d'une jeune femme dynamique.

► Pourquoi avoir choisi Agde ?

Caroline Belda : Après avoir été Commissaire central adjoint à Anthony (dans les Hauts de Seine), puis Commissaire à Issy-les-Moulineaux, j'ai demandé un poste dans l'Hérault pour me rapprocher de la famille de mon mari. Il se trouve que je connaissais déjà un peu cette commune pour y avoir effectué un stage en avril 2002 pendant mes études à l'Ecole Nationale Supérieure de la Police.

► Comment s'est passée votre prise de fonction ?

Caroline Belda : Je suis très contente de l'accueil qui m'a été réservé. J'ai une équipe solide, motivée, qui connaît bien son métier. Les chiffres sur la délinquance sont en baisse constante depuis six ans. C'est pourquoi je ne vais rien changer en profondeur mais plutôt mettre un peu d'huile dans les rouages, communiquer davantage en interne, renforcer les liens entre les agents, apporter plus de sérénité en rénovant les conditions de travail, améliorer l'accueil des usagers...

► Quelles priorités vous êtes-vous fixées ?

Caroline Belda : Le Poste de Police du Cap d'Agde est un poste de proximité qui permet d'éviter de se déplacer sur Agde. C'est un relais précieux qui facilite

l'accès de la population aux services de sécurité. Le Poste de Police Mixte, installé rue Jean Roger, est également un poste intéressant car l'accueil y est géré par une employée municipale, ce qui nous a permis de libérer un poste. Je préfère en effet privilégier les patrouilles sur le terrain en les déchargeant des tâches administratives. Un groupe d'intervention tournera ainsi en fin d'après midi, tandis que la "BAC" opérera la nuit.

► Quelles sont vos relations avec la Police Municipale ?

Caroline Belda : A Agde, contrairement à ce que j'ai connu lors de mes deux précédentes affectations, la Police Municipale tient un rôle important. Les bons chiffres sur la sécurité témoignent de l'excellent partenariat qui existe entre la Municipale et la Nationale. Nous allons bien sûr continuer dans ce sens. Une Police Municipale assermentée nous décharge d'une partie de notre travail et constitue une aide précieuse sur la voie publique.

► Etre une femme commissaire, est-ce un avantage à la tête d'un milieu plutôt masculin ?

Caroline Belda : J'ai sous ma direction plus de 70 agents et dès la fin de la saison estivale, ces effectifs devraient être renforcés avec l'affectation de 12 nouveaux policiers au Commissariat. Un autre viendra compléter l'effectif en janvier 2008...

Je préfère diriger en douceur, en souplesse, cela doit être mon côté maternel. Je n'ai pas de problème d'autorité, ma taille (1,82 m) y est sûrement pour quelque chose (dit-elle en souriant). Je préfère montrer l'exemple, être rigoureuse, jouer la transparence et ne pas fuir mes responsabilités.

► Après un mois dans le bain estival, comment cela se passe ? Avez-vous revu certains de vos objectifs ?

Caroline Belda : Non, car la saison est relativement calme...

Même si le début juillet a été quelque peu terni par plusieurs accidents mortels sur la route, dans l'ensemble, je suis plutôt satisfaite. Régulièrement, je vais sur le terrain patrouiller avec mes équipes la nuit, cela me conforte dans mes positions : il faut maintenir l'équilibre entre les équipes en tenue et celles en civil. Ces dernières en matière judiciaire ont eu de bons résultats avec plusieurs interpellations à la clef.

Nous allons continuer dans cette voie et rester vigilants jusqu'à la fin de la saison...



En tenue officielle à l'occasion de la cérémonie d'accueil des renforts saisonniers le 2 juillet

Nouveau sentier sous-marin : venez photographier les fonds marins du Cap d'Agde !



Pour l'inauguration de ce nouveau sentier, le 13 juillet dernier, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, le Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, délégué à l'Environnement, Richard Druille, les représentants de la Lyonnaises des Eaux, garants de la qualité de nos eaux de baignade, et le Président du Conseil Régional du Tourisme, Frédéric Lopez, se sont mouillés pour constater de visu la beauté et la richesse du site. A ce sujet, Gilles D'Ettore a rappelé que

“si l'on veut protéger notre environnement, il faut avant tout le faire connaître et sensibiliser nos visiteurs”. Pour rappel, la Municipalité, l'Office de Tourisme du Cap d'Agde et la Région ont apporté une aide de 115 000 € pour cette action de sensibilisation. Le Député-Maire en a profité pour remercier le Directeur de l'ADENA, Renaud Dupuy de la Grandrive, pour la qualité de son travail, ainsi que toute son équipe et l'ensemble des partenaires associés à la protection de l'environnement.

Dans le cadre des 10 actions prioritaires engagées cette année par l'Office de Tourisme du Cap d'Agde pour une station “Capitale”, il en est une qui concerne le développement d'une offre “Ecotourisme”. Et sans conteste, le sentier sous-marin, premier du genre en Languedoc-Roussillon (il a été créé par l'ADENA en 1995), en est le point fort. Aujourd'hui, le Cap d'Agde innove encore en en faisant le premier sentier sous-marin numérique !

En effet, vous pourrez, au gré des 400 mètres aller-retour de cette plongée, découvrir la vie sous-marine et faire vos propres clichés munis d'un appareil photo numérique prêté pour cette aventure marine. Stéphanie ou Lucien, les deux animateurs de l'ADENA diplômés d'Etat, vous expliqueront lors de votre immersion avec palmes, masque, tuba et combinaison isotherme, les différents milieux rencontrés (petits herbiers de posidonies, grandes dalles volcaniques, mini canyon et milieux sableux, fond rocheux volcanique, petits surplombs et tombants, failles, éboulis...) et la faune typique qui les habite. Vous repartirez ensuite avec votre “passeport des sentiers sous-marins de Méditerranée”.

Autre nouveauté : le parcours a été quelque peu modifié puisqu'il part désormais de la Plagette vers le rocher de la Rascasse et les îlots noirs volcaniques. De quoi mieux appréhender le million d'années d'histoire volcanique locale car ici, les roches proviennent de plusieurs volcans sous-marins et terrestres uniques en leur genre sur le littoral de notre région. Et pour les moins téméraires, il est possible de visiter le sentier de manière virtuelle en allant surfer sur le site de l'Office de Tourisme du Cap d'Agde !



Scoop de dernière minute !

Le 25 juillet, l'ADENA et l'Aquarium du Cap d'Agde ont relâché une belle tortue de mer caouanne depuis le nouveau sentier sous-marin du Cap d'Agde. Cette tortue, récupérée par un pêcheur petits métiers de Valras, il y a un mois, avait été confiée à l'Aquarium du Cap d'Agde où elle avait pu se refaire une santé... avant de rejoindre la Grande Bleue en pleine forme !

Le service Environnement se bouge pour la qualité et la sécurité de nos plages



Depuis 2001, la Ville d'Agde a engagé et réalisé d'importants investissements visant à améliorer la qualité de ses plages et de son environnement. Au total, que ce soit pour la modernisation du matériel de la Régie des Plages ou pour l'installation et l'entretien des équipements, ce sont 850 000 € qui ont été consacrés à notre littoral. De quoi voir la vie en bleu...

Les plages passées au peigne fin grâce à un matériel toujours plus moderne

Depuis 5 ans, la Ville a renouvelé ou acquis de nouveaux matériels afin de nettoyer les 14 km de plages de sable fin qui font sa renommée. Ainsi, en 2002 puis en 2004, deux cribleuses et deux tracteurs sont venus remplacer, pour un montant de 217 000 €, les anciennes machines, qui dataient de 1992 et ne permettaient plus d'assurer un nettoyage efficace des plages. Une batterie technique renforcée cette année par un troisième engin mécanique, d'une valeur de 62 000 €, ce qui permet désormais d'assurer un nettoyage

total de l'ensemble des plages de la commune et ce, tous les deux à trois jours.

Par ailleurs, afin d'assurer, en avant et après-saison, un nettoyage manuel des plages toujours plus efficace, la Ville a successivement fait l'acquisition en 2005 puis en 2007 de deux quads d'une valeur de 6 220 €, destinés à nettoyer les chemins d'accès aux plages, et d'un quad tout terrain, pour 6 650 €.

Enfin, soucieuse d'améliorer l'image et l'efficacité de ces services, la Ville a équipé, pour un montant de 35 000 €, la Régie des Plages de deux pick-up 4x4, lesquels sont utilisés pour la collecte des poubelles de plages.



Un plan de plage



Cribleuse en action



Deux exemples de postes de secours. A droite, celui de Port Nature, équipé d'une vigie



La nouvelle barge de la Régie des Plages

Des installations sans cesse réhabilitées et améliorées

L'amélioration de la qualité des plages passe également par une amélioration de la qualité des installations. Ainsi, la Commune a lancé, depuis 2003, un "Plan Qualité Plage" qui s'est traduit par un renforcement de la signalétique avec la mise en place de plans de plages et la création par les services Municipaux de totems destinés aux enfants, afin que ces derniers puissent se repérer facilement.

Par ailleurs, la Ville a lancé en 2001 un programme d'amélioration de ses postes de secours. Elle a ainsi fait l'acquisition pour 178 000 € de deux postes de type "EcoleM" qui sont venus équiper les plages de Saint Vincent et du Village Naturiste, et en a réhabilité plusieurs autres : deux situés sur la plage Richelieu en 2006 et celui, cette année, de Port Nature sur lequel une vigie a également été créée, permettant ainsi une surveillance accrue de la baignade. Coût total de l'opération : 140 000 €.

La dune de la Tamarissière sous haute protection

Au cours de l'année 2006, la Régie des Plages a mené, sur le secteur de la Tamarissière, d'importants travaux pour le requalibrage de l'impasse Lamothe Tenet et la mise en défends de la dune. L'ensemble des ganivelles situé entre l'impasse et le poste de secours ont ainsi été remplacés côté plage comme côté parking. Le coût total de cette opération s'est élevé à 14 000 €.

Un partenariat avec la Lyonnaise des Eaux pour améliorer la qualité des eaux de baignade

Toujours soucieuse de la qualité de vie de ses administrés et de ses vacanciers, la Ville a lancé, depuis 2006, en partenariat avec la Lyonnaise des Eaux, un programme d'analyse de ses eaux de baignade, lequel vient en complément des analyses réalisées par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales et en anticipation de la nouvelle Directive Européenne sur la qualité des eaux de baignade. Ce programme d'analyse, réalisé sur des zones considérées comme sensibles



en fonction de multiples critères (courants marins, vents, météo, pluie...), concerne les douze plages de la commune mais également dix autres points correspondant notamment au Port du Cap d'Agde et à Port Ambonne ainsi qu'à l'embouchure du fleuve.

Installation de jeux d'enfants au Grau d'Agde

La Municipalité, qui proposait pour la première fois cette année, en partenariat avec les hébergeurs du Cap d'Agde, un nouveau service d'animation dans le cadre du label "Famille +", avec l'ouverture d'un Club de plage au Mail de Rochelongue, a décidé de compléter ce dispositif par l'installation de jeux d'enfants sur la plage du Grau d'Agde.

Ainsi, deux structures ont été implantées sur la Zone d'Activité Municipale pour un coût de 44 000 €. Le premier jeu, destiné aux 2-5 ans, est composé d'un ensemble de modules permettant aux enfants de glisser sur un toboggan, d'escalader, de traverser un pont de corde ou un tunnel... Le second s'adresse aux plus de 6 ans. Il s'agit d'une pyramide de cordes qui permet toutes les acrobaties. Ces deux structures, installées en juin dernier, seront accessibles tout au long de l'année, pour le plus grand plaisir des petits Agathois.

Une nouvelle barge

Dernier investissement pour 150 000 € : la Ville a doté la Régie des Plages d'un nouveau bateau, lui permettant d'assurer le balisage de la bande côtière. Cette embarcation, qui est une barge en aluminium équipée d'une grue hydraulique, sera également utilisée le long des berges du fleuve afin d'y créer de nouveaux appontements.



Sur la plage du Grau d'Agde, de nouveaux jeux pour les enfants

Le Cœur de Ville Un héritage millénaire et un projet d'avenir



Rome ne s'est pas fait en un jour... et il en sera de même pour le Cœur de Ville. Même si aujourd'hui, la métamorphose commence doucement à s'opérer... le projet de reconquête que la Municipalité entend mener au cœur de l'Archipel, pour le rendre à nouveau attractif et donner envie aux Agathois, comme aux touristes, d'en reprendre le chemin, est un travail de longue haleine qui se fera sur le long terme. Même si d'ici à 2009, puis à l'horizon 2013, de nouveaux projets vont déjà contribuer à lui rendre sa splendeur. C'est ce qu'a expliqué le Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, lors d'une réunion publique en Maison du Cœur de Ville le 25 juin dernier, en présentant à un public venu nombreux les différents axes d'un programme d'actions tout autant ambitieux que réaliste et pragmatique.

Une vision d'ensemble pour le cœur de notre Archipel

Nourrie par les réflexions menées au sein des Comités de Quartier et des ateliers organisés plus récemment avec la participation de nombreux résidents et commerçants du Cœur de Ville, la vision exposée par le Maire se veut résolument positive et tournée vers l'avenir, tout en s'inscrivant dans la continuité d'une longue histoire. Une vision d'ensemble qui part d'un constat : il faut élargir le Cœur de Ville si l'on veut le rénover et il faut pour cela l'ouvrir sur le fleuve, qui a vu naître la ville, et ses faubourgs. Ce qui passera par la mise en place de nouvelles relations avec l'extérieur, le renforcement des continuités, le développement de transparences...

Une reconquête inscrite dans la durée, avec une ambition renforcée

L'intervention portera ainsi sur 3 "cercles" concentriques.

Le premier embrasse le Cœur de Ville dans son entier, le second s'étend à ses axes périphériques, de la Promenade à la rue de la République en passant par les quais. Enfin le troisième, le plus large, englobe les extérieurs, jusqu'au quartier de la gare et au quai Commandant Réveille rive droite, et jusqu'au parking Jean Roger en passant par la rue Brescou rive gauche.

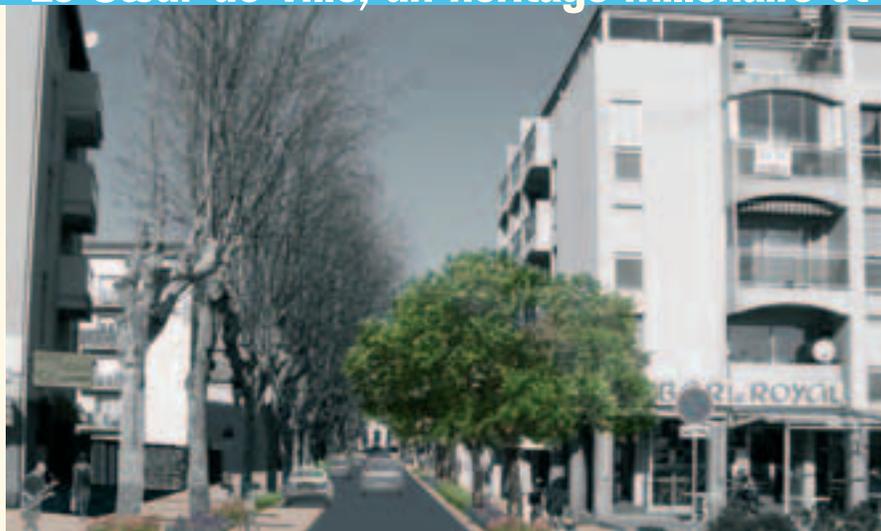
Trois types d'espaces pour un projet qui a été pensé en trois phases consécutives : à court-moyen et long terme avec pour ambitions successives de renforcer la dynamique commerciale (2007-2009), de moderniser le Cœur de Ville (2010-2013), enfin d'aménager et de relier l'ensemble des espaces publics (2014-2016).

Au sein de ce Cœur de Ville élargi, l'intervention de la Ville abordera à chaque fois les 4 axes stratégiques retenus et qui ont vocation à restaurer une fonction "centre ville". Le premier porte sur la qualité de vie et une convivialité retrouvée, avec la création d'espaces publics pour tous. Le deuxième vise à mettre en place une nouvelle dynamique commerciale et touristique. Le troisième s'attache à une meilleure mobilité et à des stationnements facilités. Enfin, le quatrième et dernier axe concerne la création d'un habitat contemporain au cœur d'un patrimoine rénové, grâce à la réhabilitation immobilière. Là, la priorité sera donnée aux logements dégradés, vacants ou insalubres, aux axes structurants, aux îlots stratégiques (les premiers étant Saint-Vénuste, Terrisse et le Bout du Pont) et aux secteurs correspondant à des vitrines du Cœur de Ville comme les quais et la Promenade.



| | |
|--|---|
| | Parkings existants |
| | Bâti existant |
| | Végétation projet |
| | Parkings de projet |
| | Nouveaux équipements du centre ville |
| | Zones d'intervention |
| | Végétation et espaces verts existants |
| | Equipements de la Ville et bâtiments d'intérêt |

Le Cœur de Ville, un héritage millénaire et un projet d'avenir



L'avenue Victor Hugo telle qu'elle sera une fois sa réhabilitation menée à bien

Une plantation d'arbres viendra compléter enfin l'alignement de platanes.

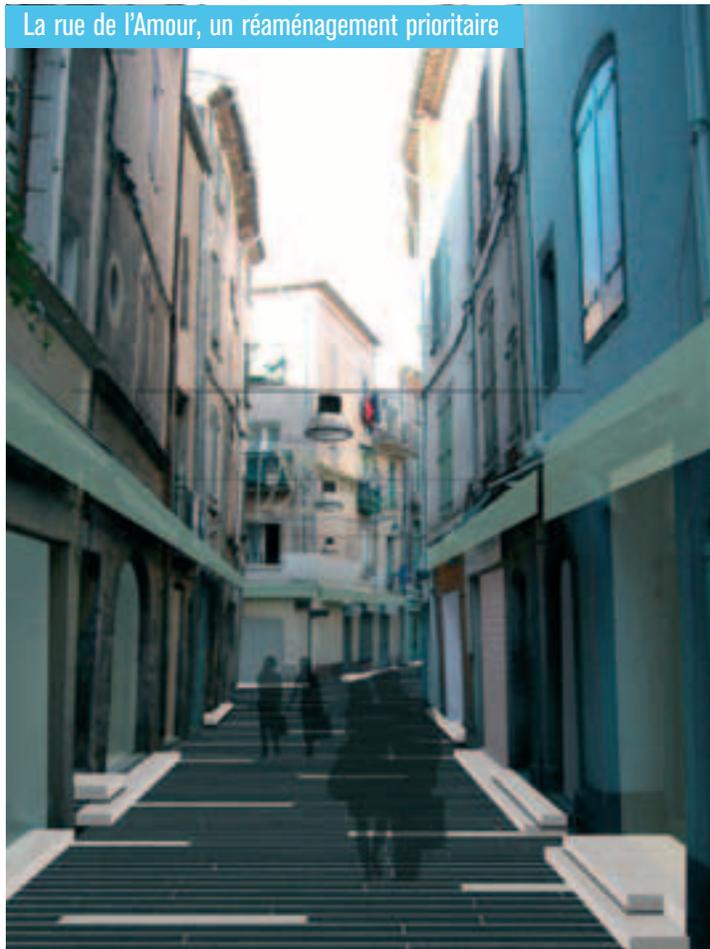
En parallèle des actions déjà menées en partenariat avec l'Association des Commerçants, notamment en matière d'animations (son et lumière, scène flottante, concerts...), les rues de l'Amour, Bages et Honoré Muratet, qui constituent des axes commerciaux essentiels au développement économique du quartier, vont être requalifiées. Pour cela, la Ville a défini une "nouvelle grammaire des espaces publics",

Restaurer et développer une dynamique commerciale tout en ouvrant de nouveaux espaces publics de rencontre

Dans un premier temps, la volonté de la Ville est de restaurer la dynamique commerciale du quartier, sans laquelle rien ne sera possible. Pour cela, elle entend gérer le centre ville aussi efficacement qu'un centre commercial, à la manière de ce qui se fait déjà en Belgique ou au Royaume-Uni par exemple.

Dans ce cadre, elle a souhaité tout d'abord intervenir sur les espaces. A commencer par les berges du fleuve, en renforçant d'une part les liens avec la gare (ce qui passera par le réaménagement de l'avenue Victor Hugo) et en libérant, d'autre part, les quais côté Marine (ce qui est aujourd'hui chose faite. Ne reste plus qu'à finaliser l'aménagement, lequel s'étendra, dans un second temps, à la place Jean Jaurès et à la rue Chassefière). Sur la rive droite, les trottoirs de l'avenue Victor Hugo seront élargis et agrémentés d'espaces verts bas, tandis qu'une piste cyclable sera créée d'un côté de la voie.

La rue de l'Amour, un réaménagement prioritaire



La future place Gambetta



qui conjugue une harmonisation du mobilier urbain avec une "signature" en termes de revêtement. Celui-ci sera réalisé "en touches de piano" alternant pavé en basalte sombre et lignes blanches en pierre plus claire. Un éclairage transversal et une harmonisation des devantures des commerces, avec le lancement d'une charte de qualité, compléteront l'ensemble, afin de donner du cachet aux rues commerçantes.

Dans un second temps, un nouveau pôle commercial, situé entre la rue Brescou et la route de Sète, sera créé.



La nouvelle Ecole de Musique ouvrira en septembre

Celui-ci, liant l'actuelle salle des Fêtes à la surface commerciale mitoyenne, est destiné à renforcer l'attractivité du Cœur de Ville. Il sera associé à un parking enterré de 240 places. Une véritable galerie commerciale que les commerçants des Halles rejoindraient, comme ils en ont exprimé le souhait, ce qui permettra de libérer et réaménager la place Gambetta. Cette place pourra ainsi devenir un espace public élargi au sein du Bourg, doté en son centre d'un espace de jeux d'enfants, avec des bancs-murs auxquels s'appuieraient les arbres, et complété par un parking souterrain d'une capacité de 70 places. Enfin, en jouant avec la nouvelle grammaire du quartier, le sol alternera pavements en basalte et en granit, ceci afin de créer une continuité spatiale entre la place et les rues adjacentes.

Plus de fluidité pour davantage d'échanges

De nouveaux espaces publics et commerciaux qu'il faudra lier entre eux. D'où un renforcement des axes de circulation entre les quatre coins du quartier. Dans un premier temps, c'est l'axe nord-sud qui va être rouvert, en s'appuyant sur la place Conesa, laquelle va devenir un amphithéâtre pour la

nouvelle Ecole de Musique, qui y ouvrira ses portes dès le mois de septembre. Le projet vise à installer des gradins en pierre basaltique éclairés, descendant doucement jusqu'à la scène. Des bancs et de la végétation seront également

implantés afin de créer un lieu convivial. Sur cet espace ainsi dégagé, qui reprendra la grammaire du Cœur de Ville avec ses revêtements en touches de piano, la circulation des véhicules se fera d'un seul côté.

Dans un second temps, la requalification passera par l'axe est-ouest, de la place Jean Jaurès à la rue du 4 Septembre. Après la place Conesa, ce sera au tour de la place de la Glacière et de la Promenade, espace public majeur du Cœur de Ville, d'être réhabilitées. Pour la première, l'objectif est de revaloriser la place et son patrimoine médiéval, en la mettant en connexion directe avec la Promenade, laquelle sera plus aisément accessible depuis les rues Richelieu et Jean-Jacques Rousseau grâce à des rampes adaptées et au remplacement du mur existant par des talus végétaux. Un travail sur la "porte" du Cœur de Ville, complété par une atténuation du caractère routier de la rue Jean-Jacques Rousseau.

A plus long terme, l'objectif est de relier l'ensemble des espaces publics entre eux, ce qui passera par l'aménagement de liens est-ouest et nord-sud dans la Cité (rues de la Ville, Haute et d'Embonne) mais aussi dans le Bourg (rues Montesquieu, Hoche, Basse, Saint-Sever, Berthelot, Jules Ferry et de l'Arsenal), la requalification et l'aménagement paysager de la rue de la République, enfin la reprise de la place et de la rue Molière.



Améliorer la lisibilité du système d'espaces publics

- Reconquérir les quais : la "vitrine" du Cœur de Ville
- Rendre plus lisible et convivial le système des places, rues et placettes
- Récréer un "parcours" urbain de qualité dans le Cœur de Ville
- Créer du stationnement résidentiel (Gambetta)

Le Cœur de Ville, un héritage millénaire et un projet d'avenir



Création de stationnement visiteur ou événementiel : rue des Barris, Belle Ile et Moulin des Evêques (+780 places)

Agrandissement de parkings existants

- par extension : Gare (+50 places)
- par ouvrage souterrain : Mirabeau, Gonzagues (+350 places)

Création de nouveaux parkings en ouvrage : Galerie commerciale / place Gambetta (+310 places)

Un développement de l'offre de stationnement combinée à un plan "vert"

L'accessibilité et le stationnement, tout comme la sécurité et la propreté, ont eux aussi été pris en compte car ils constituent un impératif fondamental si l'on veut assurer la cohérence des aménagements urbains au regard des enjeux commerciaux. Ainsi, en termes de déplacements, la Ville a prévu la création de 400 places en rive droite, derrière le quai Cdt Réveille, reliées au Cœur de Ville par des navettes nautiques. Une réflexion est également menée du côté de Belle Ile, au niveau du Canalet. La Ville envisage également d'agrandir les parkings existants : gare SNCF, Mirabeau, Gonzagues (soit +350 emplacements). Cette offre de stationnement comprend aussi la construction, à terme, de deux parkings souterrains et le renforcement des pistes cyclables avec création d'un stationnement cycliste comprenant mobilier d'attache et espaces réservés.

Les premiers signes du changement déjà visibles...

Un peu partout, les premiers signes de la revitalisation du Cœur de Ville sont déjà là. Sur les places publiques, qui, tout en préservant leur côté authentique par la mise en valeur de leur patrimoine, s'offrent une nouvelle jeunesse, se mettant ainsi à l'heure du XXI^{ème} siècle.

Ainsi en est-il, après le square Picheire, de la place du Jeu de Ballon, qui ouvre aujourd'hui une nouvelle perspective à l'entrée même du cœur historique. Oubliée la place étriquée et sans intérêt qui étouffait sous les véhicules et disparaissait derrière les platanes, lesquels montraient des signes de vieillesse des plus préoccupants. Aujourd'hui, on respire sur cette place qui, tout en ayant conservé et renforcé un aspect patrimonial certain, par l'utilisation de matériaux typiques comme la pierre de basalte, met en valeur la façade de la Maison des Savoirs et la statue de la Science désormais installée à ses pieds, tout en offrant un nouveau lieu de rencontre et de convivialité aux Agathois.

Le long du fleuve également, les projets se mettent en place. Ainsi, face aux berges de Belle Ile qui offrent désormais un nouveau panorama sur le château Laurens, en préservant ce parc de 12 hectares de la lente érosion dont il était victime suite aux crues régulières du fleuve, le Moulin des Evêques est aujourd'hui en train d'être réhabilité.

La place du Jeu de Ballon réaménagée





La nouvelle entrée de ville côté route de Vias

Il offrira à terme à cette autre entrée de ville un visage plus moderne, avec ses appartements de grand standing, qui participeront de la mixité sociale au sein du quartier, sa salle municipale polyvalente, nouveau lieu d'exposition et de rencontre pour les Agathois, et son entrée design toute en verre qui créera un contraste original avec la cheminée en briques rouges, témoin du passé industriel du bâtiment, tout comme les arches du Moulin, qui vont être remises à nue.

Un peu plus loin, c'est aujourd'hui au tour des quais de la Marine d'être transformés. *"Un mythe devenu enfin réalité"* comme l'a justement souligné le Maire lors de leur inauguration le 16 juillet dernier. Aujourd'hui dégagés de leurs pergolas, ils sont à nouveau *"comme sur les cartes postales"* et leurs terrasses flottantes, qui ont libéré l'espace à la promenade, sont *"visibles depuis le Pont des Maréchaux"*. Même s'il reste encore quelques aménagements à faire : installer un éclairage bas, mettant en valeur les quais, reprendre le pavement en basalte, qui a quelque peu souffert, lancer un plan façades..., le changement est déjà bien visible.

En face, derrière le quai Commandant Réveille, qui fera prochainement l'objet de travaux, une nouvelle voie a été ouverte, à l'endroit même d'un ancien chemin et débouche sur un giratoire qui marque l'entrée de ville côté route de Vias et

La réunion publique de présentation du projet pour le Cœur de Ville s'est déroulée le 25 juin dernier



offre la possibilité de rejoindre la voie rapide - et donc le Cap et le Grau - sans traverser le Cœur de Ville. De quoi soulager le quartier des bouchons estivaux !

Bref, un peu partout, la métamorphose s'opère doucement... mais sûrement. Avec elle, le quartier retrouvera enfin ses lettres de noblesse.

Le Moulin des Evêques en cours de réhabilitation



Les quais de la Marine



“Agde, 2600 ans déjà”

Un voyage dans le temps, le temps d’un week-end



Chanteurs des années 30 sur la Promenade...

Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé les 2 et 3 juin derniers un voyage extraordinaire à travers le temps. Et il n'était pas besoin d'aller bien loin pour profiter d'un dépaysement total, tout juste fallait-il se rendre au Cœur de Ville d'Agde.

Premier choc : les Grecs (re)fondent officiellement la Ville en présence des Dieux en personne. Quelques pas, quelques siècles et c'est une Agde médiévale qui revit autour de la Cathédrale, avec ses métiers, ses étals, son camp de guerre et ses combats, ses chants et ses troubadours... Un peu plus loin, sans s'en apercevoir ou presque, on se retrouve aux côtés des Dames et des Gentilshommes de la Renaissance, richement vêtus, qui vous saluent ou vous offrent des chants poétiques tout en se promenant le long de la rue Jean Roger avec nonchalance mais allure. A la Maison du Cœur de Ville, voilà célébré le mariage d'Henri 1^{er} avec Louise de Budos. Le corsaire agathois Claude Terrisse n'est pas loin, il discute avec Molière. Tout à côté, à quelques centaines d'années ou de mètres, quai de la

Marine, le bateau attend son chargement. Les marins triment dur pour mettre dans les cales la cargaison qui attend sur les quais. Heureusement, pour se donner du courage, certains chantent les airs bien connus de tous les gens de mer alors qu'à terre, les poissonnières vantent à grands cris les poissons qu'elles vendent.

En remontant vers l'église Saint-André, les Belles Agathoises commentent avec humour l'actualité du jour et chantent en chœur les airs régionaux du XIX^{ème} siècle. A un saut de puce de là, au regard des siècles déjà traversés, les gitans arrivent, déjà en train de faire la fête et d'expliquer

d'où ils viennent et ce qui fait la force de leur culture, comme le dressage des chevaux ou les métiers traditionnels, notamment ceux liés au tressage de l'osier. Une part importante est dédiée à leur musique, envoûtante, joyeuse, rythmée, mais surtout dansée. Ici tout se partage. Plus bas, à près de 50 ans de là, sur la Promenade, on retrouve les airs bien connus des années 30. Un orgue de barbarie donne le ton tandis qu'une bande de chanteurs reprend en chœur les grands classiques

de l'époque tout en invitant le public à se joindre à eux. Sur la Promenade Basse, c'est un orchestre jazzy qui donne une toute autre ambiance...

Certains des visiteurs n'ont pas suivi l'ordre chronologique. C'est normal, il était tellement facile et tentant de se laisser glisser d'un siècle à l'autre. Et puis de toute manière, il était si simple de revenir en arrière pour assister à ce qu'on avait pu manquer : chants, reconstitutions historiques, danses, bals, saynètes, contes, spectacles, musiques, combats... un vaste programme élaboré avec soin qui a pris fin dimanche soir avec tous les siècles réunis en un grand défilé qui a fait le tour de ville jusqu'au parc du château Laurens où le Maire

Arrivée des Grecs en présence des Dieux en personne...





Belles Agathoises du côté des Halles...



Gitans en train de faire la fête...

Gilles D'Ettoire a accueilli les 500 participants intemporels. Ce dernier a remercié *"les nombreux sponsors, privés et institutionnels, qui ont permis que ce beau projet puisse voir le jour. Mais au-delà, je souhaite féliciter tous les participants pour leur implication. C'est grâce à vous que cette manifestation a connu un tel succès puisque le Cœur de Ville n'a pas désempilé durant ces deux jours."*



Camp médiéval dressé place Conesa...



Dames et Gentilshommes de la Renaissance...

Je souhaite remercier tout particulièrement Agnès Lambiès, notre Conseillère Municipale déléguée à l'Âge d'Or, Michel Arrouy, le Directeur du CCAS, André Huan, le metteur en scène, Martine Legros, la coordinatrice de la manifestation et France Durieux de l'atelier "Bon pied Bon œil" qui a élaboré

et cousu au sein de cet atelier du CCAS la quasi-totalité des nombreux et superbes costumes qui ont participé à reconstituer si parfaitement ces nombreux tableaux vivants. Un grand coup de chapeau enfin à tous les services Municipaux qui ont également participé à ce succès ainsi qu'à l'Ecole de Musique et au Conseil Municipal des Jeunes".

Et c'est sur un apéritif offert par le CCAS que les représentants des différents siècles ont pu une dernière fois les traverser pour se rencontrer et échanger leurs impressions respectives tout en s'assurant de se retrouver l'année prochaine... car ce premier rendez-vous intemporel devrait être suivi de beaucoup d'autres.

Le Député-Maire Gilles D'Ettoire a remercié avec Agnès Lambiès, Conseillère Municipale déléguée à l'Age d'Or les 500 bénévoles de la fête...



Marins chargeant leur bateau place de la Marine...



Un nouveau circuit touristique en Cœur de Ville...



Panneau d'information Agglomération-Ville d'Agde

... pour promouvoir son remarquable patrimoine

Connaître son patrimoine pour mieux connaître son histoire et donc ses racines. Connaître son patrimoine pour mieux le partager. Ce patrimoine, la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée a décidé de mieux le valoriser car au-delà de son évidente dimension culturelle, il représente un atout majeur pour notre développement économique. Ainsi, en parallèle d'une étude des paysages de notre territoire, une signalétique commune est aujourd'hui en cours d'installation sur l'ensemble des cœurs de villes remarquables de l'Agglomération, dont naturellement celui d'Agde. Petite visite guidée.

Depuis peu, ont poussé dans le paysage agathois de drôles de totems... En effet, c'est tout le Cœur de Ville de notre belle cité qui s'est vu doter, au mois de juin, d'une nouvelle signalétique à destination du tourisme culturel.

Après les communes du piscénois, Agde, tout comme les communes de Bessan, Nézignan l'Evêque, Pomerols et Saint-Thibéry, a bénéficié de la mise en place d'une signalétique de qualité. L'opération, qui se poursuivra en 2008 afin de mailler l'ensemble du territoire, s'élève au total à

360 000 euros HT, subventionnés par la Région et le Département à hauteur de 24 000 euros, le reste étant pris en charge par la Communauté d'Agglomération.

Plus question donc de déambuler au hasard des rues, c'est désormais un véritable circuit touristique qui vous est proposé ! Son but : guider et informer le public sur les différents sites historiques de notre cité.

Avec pas moins de 27 panneaux disséminés aux quatre coins de la ville, le visiteur peut aujourd'hui se laisser guider par un triptyque de panneaux aux informations complémentaires.

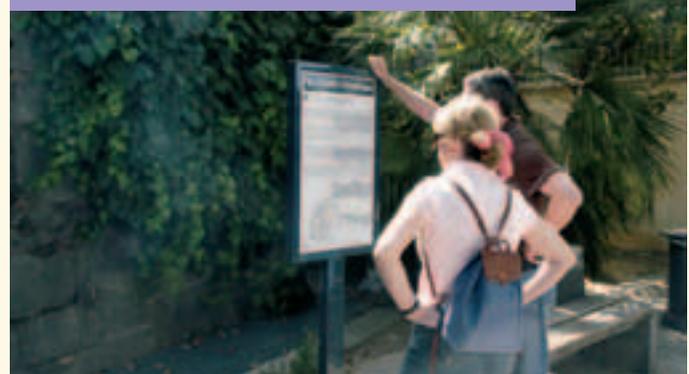
Tout d'abord, aux entrées des parkings, lui sont présentés via des panneaux classiques le territoire de l'Agglomération ainsi que la commune sur laquelle il se trouve. Par la suite, des panneaux de type "totem" lui indiquent les portes du centre historique. Enfin, tout au long de sa balade, des panneaux



explicatifs édités en quatre langues lui décrivent les édifices ainsi que les sites patrimoniaux importants qu'il rencontre.

Cette nouvelle signalétique, venue conforter les panneaux existants, est également une occasion pour les Agathois de porter un autre regard sur leur Archipel...

Ci-dessus et ci-contre : Pupitre et panneau explicatif



La 3^{ème} Nuit des Musées...

...a duré 3 nuits



Les acteurs de la pièce "Que la foudre leur tombe sur la tête !"

La date officielle de la Nuit des Musées, manifestation d'envergure nationale, avait été arrêtée cette année au 19 mai. Sur Agde, le programme a été élargi, notamment à cause du superbe succès des deux premières éditions, auxquelles près de 1 200 visiteurs avaient participé au sein du Musée de l'Ephèbe. Il a donc fallu repenser le concept, d'autant plus que le Musée Agathois Jules Baudou s'est joint cette année à la manifestation. Dès lors, ce n'est plus durant une nuit mais au cours de trois nuits que les visiteurs ont pu partir à la découverte du thème commun choisi par les musées : les "Mythes et Légendes".

Le jeudi 17 mai, de 21h à 1h du matin, le Musée Agathois Jules Baudou a ouvert le bal des festivités, contant au public les "Mythes et croyances languedociennes au XIX^{ème} siècle" à travers différents tableaux vivants et typiques. Accompagnés par des guides en costumes traditionnels agathois, 350 visiteurs sont partis à la découverte du monde étonnant et cocasse des croyances, superstitions et coutumes locales de nos ancêtres.



Les élues Yvonne Keller, Adjointe aux Affaires Culturelles et Christine Antoine, Conseillère au Patrimoine, au Musée Agathois

Vendredi 18 puis samedi 19 mai, toujours de 21h à 1h du matin, c'est au Musée de l'Ephèbe, qui a totalisé 1 600 entrées sur les deux soirées, qu'il fallait se rendre pour prendre part aux nombreuses animations proposées, avec pour thème "La Mythologie autour de la Méditerranée antique". Dès leur arrivée, les visiteurs ont pu participer à l'extérieur du Musée, à une initiation aux sports antiques proposée par l'association Forum Nemausus et le Département Sport Loisirs Jeunesse de la Ville. Puis une fois à l'intérieur, le public a, par petits groupes et guidé par une mystérieuse pythie, remonté le temps, pénétrant

dans un univers magique et coloré à la rencontre des dieux, héros ou créatures terrifiantes de la mythologie antique.

Pour finir, les amateurs de musique et de théâtre ont pu écouter un conte musical "La Guerre de Troie a bien eu lieu", interprété par les élèves de l'école Jules Verne avec la complicité de l'Ecole de Musique, avant de délier leurs zygomatiques, en regardant la pièce de théâtre "Que la foudre leur tombe sur la tête !", écrite par Marc Sauer et mise en scène par Philippe Van Elslande. Une pièce à l'humour grinçant et décalé, qui raconte l'anniversaire de Zeus sur l'Olympe, anniversaire qui va rapidement se transformer en un règlement de comptes "titanesque" entre dieux. Devant le beau succès de cette première, deux autres représentations ont été programmées au Palais des Congrès, les 11 et 12 juillet.

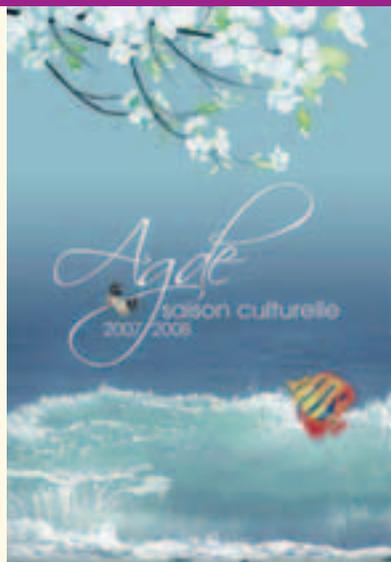
Quant à la Nuit des Musées, vous avez rendez-vous l'année prochaine, mêmes lieux, mêmes heures !

Tableau vivant au Musée Agathois



Saison Culturelle 2007-2008

Une sixième édition riche et variée



La Saison Culturelle 2007-2008 devrait cette année encore rencontrer un large public. En effet, pour cette sixième édition, c'est une programmation éclectique qui est proposée à travers 10 rendez-vous riches et variés. La chanson et la musique seront particulièrement mis à l'honneur sur la scène du Palais des Congrès avec "Le Jazz et la Diva", Molière 2006 du meilleur spectacle

musical, interprété par le duo Didier Lockwood-Caroline Casadesus puis avec Maurane et sa voix exceptionnelle. La chanteuse nous revient, après trois ans d'absence, avec un nouvel album intitulé "Si aujourd'hui". L'occasion de constater (et surtout d'entendre) que l'artiste n'a rien perdu de son talent. Marc Jolivet lui succèdera dans "Comic Symphonic Vivaldissimo", show musical où sketches et musiques se répondent en un dialogue parfaitement équilibré. Autre genre musical avec "La Valse des pingouins", une comédie de Patrick Haudecœur, auteur également de "Frou-Frou les Bains" présentée au cours de la Saison Culturelle 2003-2004. Les amateurs de danse peuvent d'ores et déjà se réjouir, puisque Benjamin Pech, le danseur étoile agathois, nous fera l'honneur de revenir danser à Agde pour deux soirées exceptionnelles en compagnie de sept solistes de l'Opéra national de Paris. Du côté du théâtre, cinq pièces sont proposées cette année. Vous pourrez ainsi admirer l'une des plus grandes figures du théâtre français, Laurent Terzieff, dans la pièce "Mon lit en zinc". Dans un registre plus classique, vous retrouverez Corneille avec "L'illusion Comique", sur une mise en scène de Marion Bierry. Le jeune public ne sera, comme il se doit, pas oublié avec la pièce de théâtre "Le Tour du Monde en 80 jours" d'après Jules Verne, qui sera, à n'en pas douter, une belle invitation au voyage. Enfin, "Un Vrai Bonheur 2" de Didier Caron et "Si tu mourais" avec Robin Renucci viendront compléter cette programmation culturelle 2007-2008.

Les impatients devront toutefois attendre un peu avant d'aller réserver leurs places puisque l'ouverture des abonnements ne se fera que le samedi 22 septembre... En attendant, voici un avant-goût des spectacles...

Théâtre

"Mon lit en zinc" de David Hare

Adaptation de Jean-Michel Déprats et Dominique Hollier.

Mise en scène Laurent Terzieff

Avec Laurent Terzieff, Benjamin Bellecour et Dominique Hollier



"Le thème principal est la dépendance : dépendance à l'alcool, à l'amour ou aux éphémères poussées d'adrénaline des affaires. Nous voyons un poète impécunieux, alcoolique repent, Paul Peplow, engagé par un millionnaire ex-marxiste, Victor Quinn,

comme rédacteur dans sa société internet en pleine expansion. Quinn a une jeune épouse danoise, Elsa, qui a elle aussi été sauvée de l'abîme de la drogue et de l'alcool.

Quinn semble jouer un étrange jeu méphistophélique, attirant le poète vers la destruction par l'alcool pour consoler son épouse solitaire et soulager son mariage au point mort. On est confronté à l'amère solitude d'un mariage desséché et à la difficulté à maîtriser ses pulsions dégradantes". Laurent Terzieff

Vendredi 26 octobre 2007 à 21h



"L'illusion Comique" de Corneille

Mise en scène Marion Bierry

Avec Bernard Ballet, Daniel Besse, Stéphane Bierry, Arnaud Décarsin, Christine Gagnieux, Vincent Heden, Raphaëline Goupilleau, Elisabeth Vitali

"Un jeune aventurier se retrouve au service d'un extravagant. Sous couvert de servir les amours de son maître, il courtise Isabelle en trouvant sa suivante tout aussi à son goût. On s'aime, on se trahit, on en meurt, on en rit ! Et si cette intrigue en cachait une autre..."



"L'illusion comique" est l'une des œuvres de Corneille qui fascine le plus les metteurs en scène. Marion Bierry signe ici la mise en scène, qu'elle a voulue fidèle à "la galanterie extravagante" recommandée par le dramaturge pour cette comédie sur la perception du théâtre, mais aussi "dépoussiérée", proposant du coup un théâtre classique actualisé, à la portée de tous.

Vendredi 16 novembre 2007 à 21h



“Un Vrai Bonheur 2”

De Didier Caron
 Mise en scène de l'auteur
 Avec Valérie Baurens,
 Denis Cherer, Pierre-Jean
 Cherer, Yvan Garouel,
 Marie-Hélène Lentini,
 Fred Nony, Aude Thirion,
 Valérie Vogt

Nul besoin d'avoir vu la première pièce de l'auteur, que les abonnés de la Saison avaient pu suivre le 6 janvier 2004, pour apprécier sa nouvelle comédie qui réunit, trois ans après le mariage de Mathilde et Christophe, les mêmes amis pour fêter le réveillon du Jour de l'An. Tout se passe bien jusqu'à minuit... où les choses se gâtent considérablement. Un moment d'émotion et de rire...

Vendredi 11 janvier 2007 à 21h

“Le Tour du Monde en 80 jours”

D'après Jules Verne

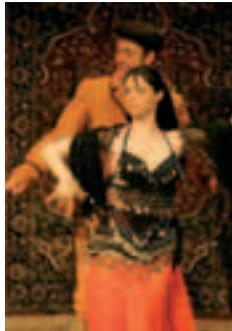
Adaptation de Sébastien Azzopardi et Sacha Danino.

Mise en scène Sébastien Azzopardi Avec Stéphane Roux, Thierry Gondel, Christophe de Mareuil, Nicolas Tarin, Anaïs Harte

Le très Britannique Phileas Fogg et son valet Passepartout, un Français aussi râleur que généreux, lancent un pari insensé : faire le tour du monde en 80 jours !

Un road-movie de folie où se côtoient une princesse indienne en détresse, un Chinois fumeur d'opium, Jack le plus grand loser de l'Ouest et l'inspecteur de police le plus nul de toutes les séries allemandes. Fogg gagnera-t-il son pari ? Et surtout, obtiendra-t-il le tarif 12-25 ans pour ses nombreux déplacements ? Une comédie complètement décalée !

Samedi 26 janvier 2008 à 21h



“Si tu mourais”

De Florian Zeller
 Mise en scène Michel Fagadou
 assisté d'Anouche Setbon.
 Avec Caroline Silhol,
 Robin Renucci, Bruno Putzulu,
 Chloé Lambert

Pierre, écrivain à succès meurt dans un accident de voiture laissant son épouse Anne en plein désarroi, surtout lorsqu'elle découvre des papiers présageant une liaison de son mari avec une jeune actrice. Variation sur le thème du mari infidèle, la pièce aborde aussi celui de la disparition de l'être cher, de la douleur de l'absence et du cortège des incertitudes.

Mercredi 9 avril 2008 à 21h



Danse

Benjamin Pech

Spectacle de ballet avec les solistes de l'Opéra de Paris

“Entouré de remarquables danseurs du Ballet de l'Opéra national de Paris, c'est avec un très grand plaisir que je reviens danser au Palais des Congrès.

La danse aujourd'hui connaît de nombreux courants.

C'est pourquoi, j'ai choisi de présenter au public un programme très diversifié. Nous vous présenterons un large éventail d'ouvrages représentatifs du répertoire classique, moderne et contemporain, interprété par des étoiles et la nouvelle génération de danseurs de l'Opéra de Paris. “Enfant du pays”,



je me réjouis de revenir vers vous pour partager ces moments intenses et magiques”.

Benjamin Pech

Deux représentations : les 19 et 20 janvier 2008 à 21h et 16h30

Musique

“Le Jazz et la Diva”

Mise en scène Alain Sachs Avec Didier Lockwood, Caroline Casadeus et Dimitri Naïditch

Molière du meilleur spectacle musical, “Le Jazz et la Diva” est une vision explosive, toute d'humour et de tendresse, du mariage improbable entre la musique classique et le jazz. Au commencement, il y a la rencontre de deux êtres d'exception, une soprano lyrique



et un violoniste virtuose. Elle vient du classique et lui du jazz. Tout les réunit : la passion, la grâce, l'amour de la musique... Et pourtant tout les oppose : la rigueur de la tradition classique face à l'innovation et la fantaisie du jazz. Chacun voulant avoir le dessus, cela conduit à des scènes de ménage comiques et musicales. Pour ces solistes de talent, ce spectacle est l'occasion de nous faire partager, leur jubilatoire sens de l'humour et de la dérision.

Vendredi 12 octobre 2007 à 21h

Saison Culturelle 2007-2008

**Maurane**

Maurane revient avec "Si aujourd'hui", un album composé de ballades romantiques et mélancoliques ou d'inspiration africaine, de titres jazzy et blues. Ce disque étincelant a permis à la chanteuse de collaborer avec Philippe Lafontaine, Art Mengo et Daran. Pudique et sereine, l'artiste est sur scène la femme des émotions fortes. Ses concerts comme son dernier album sont de grands moments de

bonheur, "pas un truc institutionnel ni absolu, mais une série de petites choses qui nous rendent la vie gaie", dit-elle.

Jeudi 8 novembre 2007 à 21h

**Marc Jolivet dans "Comic Symphonic Vivaldissimo"**

Une symphonie en rire majeur avec l'Orchestre Symphonique Lyonnais dirigé par Philippe Fournier. La rencontre d'un humoriste et d'un orchestre symphonique était un pari risqué. Le résultat se révèle enchanteur. En jouant au chef d'orchestre, Marc Jolivet réalise son rêve d'enfant avec la complicité de Philippe Fournier et

de l'Orchestre Symphonique Lyonnais. Du classique à la variété, en passant par les mélodies de films, de la verve à l'émotion et de la fougue à la dérision, Comic Symphonic est une création originale qui livre une vision insolente et incisive de notre société. Le ton du spectacle ne cesse d'osciller entre clownerie absurde et charge pamphlétaire, sans jamais perdre en poésie, adoptant la musique comme refuge.

Mardi 12 février 2008 à 21h

"La Valse des pingouins"

Une comédie musicale de Patrick Haudecœur



Mise en scène Jacques Decombe assisté d'Amandine Raiteux Avec Patrick Haudecœur, Philippe Beglia, Isabelle Spade, Jean-Pierre Lazzarini, Guillaume Laffly, Véronique Viel, Bob Martet, Patricia Grégoire, Edouard Pretet et Sara Giraudeau (Molière 2007 de la révélation théâtrale féminine)

Un chef d'entreprise en quête d'un nouveau marché, et ne reculant devant rien pour décrocher un miraculeux investisseur, organise une grande soirée en son honneur avec petits plats dans les grands, champagne, feu d'artifice, etc. Chacun fait de son mieux ! On ne peut pas dire à quel moment cela a "dérapé"... Mais ce fut une soirée mémorable ! Patrick Haudecœur confirme ici son talent d'auteur et signe un divertissement pour lequel le mot épatant s'impose !

Jeudi 3 avril 2008 à 21h

Modalités d'abonnement

Pour s'abonner à la Saison Culturelle 2007-2008, il suffit de choisir au minimum trois spectacles.

Les avantages de l'abonnement sont :

- une réduction importante sur le prix des places d'accès aux spectacles,
- une place numérotée, réservée dans les meilleures conditions,
- un tarif réduit billetterie pour les spectacles hors abonnement que vous choisiriez ultérieurement.

Où et comment s'abonner ?

Au bureau du secrétariat du service Culturel, selon les dispositions suivantes :

- Le samedi 22 septembre, de 9h00 à 17h00. Attention ! Pour ce premier jour, il ne sera pas délivré plus de quatre abonnements par personne physique.
- Du lundi 24 au mercredi 26 septembre, de 10h à 12h et de 14h à 17h.
- Durant les périodes d'ouverture de la billetterie (voir dates ci-dessous), de 10h à 12h et de 14h à 17h.
- Par correspondance, en adressant le formulaire d'abonnement joint au programme de la saison, au service Culturel - Hôtel de Ville - CS 20007 - 34306 Agde Cedex, accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public et le cas échéant, des justificatifs de réduction. Les abonnements par correspondance ne seront traités qu'à partir du lundi 24 septembre !

Billetterie

Location, réservation au bureau du secrétariat du service Culturel de 10h à 12h et de 14h à 17h, selon le calendrier ci-dessous :

- Le Jazz et la Diva : je 11, ve 12 octobre
- Mon lit en zinc : je 25, ve 26 octobre
- Maurane : me 7, je 8 novembre
- L'illusion comique : je 15, ve 16 novembre
- Un Vrai bonheur 2 : je 10, ve 11 janvier
- Spectacle de ballet Benjamin Pech : du 14 au 18 janvier
- Le Tour du Monde en 80 jours : je 24, ve 25 janvier
- Comic Symphonic "Vivaldissimo" : lu 11, ma 12 février
- La Valse des pingouins : me 2, je 3 avril
- Si tu mourais : ma 8, me 9 avril

Sur place, au Palais des Congrès, avenue des Sergents, Le Cap d'Agde, une heure avant le début de chaque spectacle.

Modes de règlement

Espèces ou chèque libellé à l'ordre du Trésor Public (pas de carte bancaire).

Les billets ne sont ni échangés ni repris, sauf en cas d'annulation de spectacle.

Nous remercions les personnes à mobilité réduite de nous annoncer leur venue afin de pouvoir les accueillir dans les meilleures conditions.

Service Culturel
Maison du Cœur de Ville
rue Louis Bages - Agde
Tél. 04 67 94 65 80

105 représentants pour améliorer notre qualité de vie

Le 6 juillet à Belle Ile, les représentants des Comités de Quartier se sont retrouvés le temps d'un repas, que la Ville leur a offert pour les remercier de leur implication tout au long de l'année dans les dossiers vie quotidienne



Voici la liste de vos représentants au sein des Comités de Quartier pour l'année 2007-2008

► Cap d'Agde Est

(Centre Port, St Martin, La Pinède, Avant Port)

ARTAUD Patrick, CHOUVEL Jean, DELAGE Michel, GEOFFROY Henri, LABROUSSE Serge, LANGLOIS Yves, MESTAT Maurice, MILA Jean-Pierre, MIRMAN Michel, PERRET Marie-Chantal, PROST Violette, TOURON Bernard, VELTZ Maurice, VERGNEAUX Thierry, WOLTERS Anita.

► Cap d'Agde Ouest (Richelieu, Rochelongue)

ANTOINE Laurence, BARBANO Roselyne, BENACLOCH Eliane, BRINGUIER Irène, BUSCAILLET Etienne, CADET Maurice, CARLESIMO Paulette, CARPENTIER Jacques, CROS Henri, DESCHARNE Louis, DUDESERT David, DURIEU France, LOUVET Guy, SAUDADIER Aline, VERNADAT Yvonne.

► Cayrets

BELMONTE Marcel, CELLIER Maurice, CROUZET Marie-Claude, DE PONTUAL Bertrand, DELLAC Michel, ESCUDIER Jeanne, FATOU Roger, GLINEUR Jean-René, GONTIER Bernard, GRANIER Christian, LECANU Jeanne, PALUMBO Jeannine, PONTIER Brigitte, SIGAL Delphine, VUILLEMARD Gérard.

► Cœur de Ville - Quartier de la Gare

ANDRIEU Olivier, BARBANCE Patrick, BELAMAN Virginie, BOREL Jean-Pierre, COUTURIER André, DEGRANGE Gérard, DREUILLE Alexandre, DUVAL Philippe, MALVESY Blanche, MEURGUE Laurence, MINANA Daniel, MOUYSET Robert, PATRACH François, TARDY-LE BRAS Agnès, TOULLIOU André, VAN DER JAGT Herman.

► Grau d'Agde - Tamarissière

ARNAUNE Marc, CAVAILLES Jean-Pierre, CHOUFFOT Jean, GARRIGUES Anne-Marie, GIBELLO Robert, MAHUL Jean-Paul, MINANA Henri, MONERRIZ Anne, PACULL Jean, PRUNET Jean-Claude, REY André, SABATIER Jean-Claude, SOULIER Huguette, SUAU Roger, TEYSSÉDRE Serge.

► Mirabel - Lyautey

BOUTRIE Roland, CARRE Raymond, CHOLLEY Odette, DE DIOS Jean, DOUET Jacques, FLANQUART Catherine, GOUDARD Georges, HIERONYMUS Marie, HUBAC Pierre, IVARS Jean-Pierre, MANZANARES Patrice, PACOT Claudine, PARRA Jean-François, ROSELLO Mireille.

► Monaco - Saint Loup

AMIEL Claude, ANACHE Dominique, BENECH André, BERARD Maurice, BERNARD Daniel, BONNOT Pierre, CARNEL Yves, COQUIER Robert, CROUX Jean-Marie, ESTEVE Michel, LEBIHAN Franck, LO-SCHIAVO Juliette, MARCENAC Marceline, SANCHEZ Roland, TREILLE Jacques.



Au Conseil Municipal

du 23 mai 2007

FINANCES PUBLIQUES

Affectation définitive des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2006

A l'unanimité des votants, l'opposition s'abstenant dans son ensemble, le Conseil a ouvert cette séance en votant l'affectation définitive des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2006. Une question que lui a présentée Henri Couquet, Adjoint délégué aux Finances publiques et au Développement économique.

Budget principal : affectation définitive du résultat excédentaire de la section de fonctionnement, qui s'élève à 6 294 210,72 €, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement 2006, pour 5 153 772,89 €, au financement des dépenses nouvelles d'équipement de l'exercice 2007 pour 811 206,03 € et en excédent de fonctionnement reporté pour 329 231,80 €.

Budget annexe du Tennis : affectation définitive du résultat déficitaire de la section de fonctionnement, qui s'élève à 78 231,80 €, en déficit de fonctionnement reporté au budget de la ville 2007 et le résultat déficitaire de la section d'investissement qui s'élève à 20 140,55 €, en déficit d'investissement reporté au budget de la ville 2007.

Budget annexe du Golf : affectation définitive du résultat excédentaire de la section de fonctionnement, qui s'élève à 253 365,30 €, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement 2006 pour 120 550,30 € et en excédent de fonctionnement reporté pour 132 815 €.

Budget annexe de l'Eau : affectation définitive du résultat excédentaire de la section de fonctionnement 2006, qui s'élève à 1 032 145,26 € à la couverture d'une partie du besoin de financement de la section d'investissement 2006.

Budget annexe de l'Assainissement : affectation définitive du résultat excédentaire de la section de fonctionnement 2006, qui s'élève à 503 210,05 €, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement 2006 pour 497 479,70 € et au financement des dépenses nouvelles d'équipement de l'exercice 2007 pour 5 730,35 €.

Budget annexe de la ZAC Richelieu Rochelongue : affectation définitive du résultat excédentaire de la section de fonctionnement 2006, qui s'élève à 70 522,08 €, à la couverture d'une partie du besoin de financement de la section d'investissement 2006.

Budget annexe de la ZAC Multisite : affectation définitive de l'excédent de la section de fonctionnement 2006, qui s'élève à 1 334 170,89 €, en excédent de fonctionnement reporté.

Adoption des Compte Administratif et Compte de Gestion 2006

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a ensuite arrêté le Compte Administratif, annuellement présenté par le Maire, lequel a quitté la salle avant le vote des comptes administratifs, ainsi que le Compte de Gestion du Comptable Public. Après en avoir délibéré, les élus ont constaté que les écritures étaient conformes aux Comptes de Gestion 2006, tels que les avaient présentés M. Le Trésorier Principal, et arrêté les Comptes de Gestion.

S'agissant du Budget Principal, ainsi que l'a relevé Henri Couquet, Adjoint délégué aux Finances Publiques, qui a présenté successivement l'ensemble des comptes, la balance générale pour 2006 se résume ainsi : en section de fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 50 789 762,77 € et les recettes à 57 030 846,54 €, soit un excédent annuel de + 6 241 083,77 € ; en section d'investissement, les dépenses se sont montées à 28 384 394,17 € contre 23 297 784,55 € pour les recettes d'investissement soit un déficit annuel de - 5 086 609,62 €. L'excédent brut de clôture 2006 s'élevait donc à + 1 154 474,15 €. "La Ville d'Agde a dépensé, en 2006, 800 000 € de moins que prévu. Le total des recettes de l'année étant de 56,3 M€, l'épargne brute passe à 7,6 M€ soit 2 M€ de plus que prévu au budget prévisionnel. L'effet positif de la gestion s'est donc accru en cours d'année."

M. Couquet en a profité pour souligner ensuite quelques chiffres clé du budget 2006. Ainsi, "le ratio des dépenses de personnel par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement a été de 51,43 %. La moyenne nationale était de 55,9 %. Nous notons donc que la Ville d'Agde dépense actuellement moins en charges de personnel que la moyenne des villes." S'agissant du taux de réalisation des dépenses d'équipement brut, celui-ci s'élève pour 2006 à 79,38 %. "Le niveau des investissements réalisés en 2006 a été très important (12,4 M€). Le solde prévu au budget a été réalisé début 2007 pour atteindre 15,6 M€ au total. En outre, au-delà des équipements nouveaux (écoles, terrains de sports, etc.), il est intéressant d'observer les dépenses d'investissement courant (hors opérations d'équipement) sur quelques années." Celles-ci sont en effet conséquentes : 1 655 084 € pour le pluvial, 1 796 059 € pour l'informatique, 1 903 393 € pour la culture, 2 040 062 € pour le sport (chiffre concernant pour partie la remise à niveau des équipements), 2 362 855 € pour le scolaire et le périscolaire, 3 956 523 € pour l'eau et 6 044 778 € pour l'assainissement, enfin 6 712 663 € pour l'éclairage public et 9 594 243 € pour la voirie. "En quelques années, nous avons accru notre capacité à dépenser moins en fonctionnement que les recettes que nous percevons."

Nous avons ainsi dégagé une épargne conséquente, régulièrement de l'ordre de 7 M€ depuis 2003. L'endettement de la Ville qui progressait dangereusement depuis de nombreuses années - il a ainsi augmenté de + 221 % entre 1990 et 2001 - peut enfin décroître régulièrement - il a diminué depuis de 14,6 % en 6 ans. L'épargne dégagée permet en effet de financer les investissements nouveaux, mais aussi de désendetter notre Ville. Les dépenses de fonctionnement de la Ville, qui pesaient exagérément sur le contribuable depuis quelques années, ont été bien contenues depuis 2001. Cela produit maintenant un effet de décrue fiscale, laquelle s'est engagée depuis deux ans. Ainsi, la taxe d'habitation a baissé de 3 % depuis 2006 et de même, comme le souhaitait la Ville, le SICTOM a diminué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui a baissé de 3,06 % en 2006 et de 7,01 % en 2007".

Ce compte a été approuvé à la majorité des votants, avec 2 contre (MM. Denestebe et Mur, par procuration) et 4 abstentions (MM. Ignatoff et Jover, par procuration, Mmes Bousquet et Chevestrier).

Les élus ont ensuite approuvé tour à tour les différents budgets annexes. Celui du Golf a été adopté à l'unanimité des votants, l'opposition s'abstenant. Il dégage un excédent annuel de + 253 365,30 € en section de fonctionnement et présente un déficit annuel de -115 868,72 € en section d'investissement, soit un excédent brut de clôture s'élevant à + 137 496,58 €.

Même vote pour les autres budgets annexes. Celui du Tennis, qui affiche un déficit annuel de - 78 231,80 € en section de fonctionnement et de - 20 140,55 € en section d'investissement. Celui de la ZAC Multisite, qui présente un résultat net de clôture de + 1 334 170,89 €, ZAC dont "le dernier terrain a été vendu cette année, nous pouvons donc clôturer ce compte" a précisé Henri Couquet (ce qui a été fait lors du Conseil du 02 juillet, lors duquel les élus ont pris acte de la dissolution de ce budget). Celui de la ZAC Richelieu-Rochelongue, dont le résultat net de clôture est de - 1 645 717,54 €. Celui du PAE des Cayrets, qui affiche un excédent brut global de + 325 895 €. Celui de l'eau, dont le résultat présente un excédent brut global de + 27 287 € et qui comprend "pour environ 800 000 € des travaux de rénovation et d'extension des réseaux" a souligné M. Couquet. Enfin, celui de l'assainissement, qui affiche un excédent brut global de + 71 165 € et présente en investissement, "les finitions du sécheur de boues".

Adoption du Compte Administratif 2006 puis du Budget Primitif 2007 de l'Office de Tourisme du Cap d'Agde

A l'unanimité également, l'opposition s'abstenant dans son ensemble, le Conseil a ensuite adopté les budgets annuels de l'Office de Tourisme. Le Maire Gilles D'Ettore a indiqué que "lors de sa réunion du 16 mars 2007, le Comité de Direction de l'Office a approuvé à l'unanimité les résultats des Comptes Administratifs 2006 concernant le budget principal et le budget annexe Centrale de Réservation". Ainsi, le budget principal présente un résultat global de clôture de 151 010,63 €, tandis que celui de la Centrale de Réservation s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 148 332,62 €.

Même vote concernant le Budget Primitif 2007 de l'Office, lequel, a précisé le Maire, "a été également approuvé à l'unanimité par le Comité de Direction le 16 mars dernier". Celui-ci, comme l'a précisé Henri Couquet, "s'équilibre entre sections en dépenses et recettes à hauteur de 3 192 064,63 € dont 3 084 745,29 € en fonctionnement et 107 319,34 € en investissement. Un budget une nouvelle fois en progression de + 7,5 % en 2007. La subvention de la Ville progresse de 3,5 % par rapport à 2006, à hauteur de 1 462 000 €." L'Adjoint délégué aux Finances publiques a évoqué à cette occasion les points principaux de ce budget, à commencer par "la mise en œuvre du premier plan d'actions touristiques issu des "Rencontres des Acteurs du Tourisme". C'est le cadre de référence pour le développement touristique provenant d'une réflexion collective initiée en 2004 avec les professionnels. Ce plan d'actions a une programmation opérationnelle de 2007 à 2010. Il représente en 2007 une enveloppe de 460 500 €, dont 376 500 € pris en charge par la Ville d'Agde et 84 000 € par l'Office de Tourisme." Autres points évoqués : "une stratégie de promotion sur Internet, avec des actions de référencement sur les principaux marchés européens, une orientation vers les salons professionnels de préférence, des actions publicitaires ciblées que ce soit sur les marchés étrangers, nationaux ou plus spécifiques, la mise en place de nouveaux outils afin de confirmer la communication "Station Capitale", le développement du site Internet "capdagde.com", dont la deuxième génération va comprendre 3 versions étrangères : anglais, allemand et néerlandais, le guide de l'hébergement en italien et la création d'une e-boutique pour vendre les produits dérivés "Station Capitale", une programmation renouvelée des animations et événements, la certification de l'accueil en catégorie 4, afin d'avoir accès à la "Qualité Tourisme", enfin l'évolution de la Centrale de Réservation avec notamment la mise en ligne de la fonction "disponibilités" et l'optimisation de la réservation sur Internet." Pour finir, et en conclusion, même si le sujet est hors budget, M. Couquet a noté "un investissement supplémentaire, dans le cadre du Plan d'Action Tourisme, qui s'ajoute à ce budget à hauteur de 376 000 €, ainsi que 20 000 € de subvention spécifique au Salon nautique d'automne et une participation publicitaire supplémentaire du Casino du jeu avec 50 000 € qui s'ajoutent aux 41 000 € déjà inscrits."

Attribution de subventions exceptionnelles aux associations

Comme l'a souligné André Tobena, Adjoint délégué à la Jeunesse et au Sport, "la Ville souhaite verser une subvention exceptionnelle à certaines associations, afin de les aider à financer des actions spécifiques ou des événements exceptionnels. Il vous est donc proposé d'attribuer les subventions suivantes, pour un montant global de 69 590 € : 1 700 € à la SORAC pour sa participation au Trophée Méditerranée 2007 de l'UNCL et la 2^{ème} édition du Championnat de voile habitable Ligue Languedoc-Roussillon, 1 500 € à l'Agathé Moto Club pour sa participation au Challenge de l'Avenir ; 10 000 € à la France cycliste pour l'organisation du Challenge National de Cyclo-cross, 6 000 € à l'A.F. Beach Soccer pour le Beach Soccer Tour 2007 les 18 et 19 juillet au Cap d'Agde, 1 090 € à Agde Basket pour le déplacement en bus au Puy-en-Velay dans le cadre de la Coupe de France de Basket-ball, 1 000 € au Karaté Club Agathois pour le déplacement à Marseille et Paris pour le Championnat de France - Catégorie Enfants,

Au Conseil Municipal du 23 mai 2007

25 000 € à l'association OUATT pour l'organisation de la phase finale de la OUATT (tournoi de tennis national enfants), 300 € à l'Elan Pétanqueur Agathois pour sa qualification au Championnat de France 2007, 8 000 € à l'Aviron Agathois pour l'acquisition d'un huit avec barreur, 4 000 € à la Société Nautique des Jouteurs Agathois pour l'organisation de la Coupe de France de rames traditionnelles les 29 et 30 septembre prochains, 6 000 € à ALTL pour l'organisation des Journées du Terroir et enfin 5 000 € à Agde Musica pour l'organisation d'un concert." Une question adoptée à l'unanimité des votants, moins 1 abstention (M. Mur par procuration).

Adoption de l'Avenant n°4 avec la SARL LE FESTIVAL

A l'unanimité, les élus ont approuvé ce nouvel avenant dont Henri Couquet a précisé les différentes dispositions. Ainsi qu'il l'a expliqué, "l'avenant n°3 porte engagement de la Ville à subventionner la construction d'une quatrième salle de cinéma sur la base d'un montant d'investissement plafonné à 420 300 €. Les travaux de construction de cette salle vont commencer prochainement. Dans ce cadre, il convient tout d'abord de préciser les modalités de versement de la subvention pour la construction de cette nouvelle salle qui pourrait être allouée en deux parts égales, au démarrage des travaux et à la mise hors d'eau-hors d'air. D'autre part, le versement de la subvention d'exploitation sous forme d'un fond de stabilisation s'est terminé en 2006. Afin de poursuivre le soutien de la Ville au cinéma d'Agde, en particulier au moment où il se développe par l'ouverture d'une quatrième salle, il vous est proposé d'octroyer une subvention d'exploitation forfaitaire versée en une seule fois pour la seule année 2008 et d'un montant de 52 578 €, sous réserve que cette aide ne dépasse pas le plafond de 30 % du chiffre d'affaires de la SARL Le Festival pour l'exploitation de l'établissement Le Travelling, conformément au Code Général des Collectivités Locales."

MARCHES ET DSP

Adoption de l'Avenant n°7 au contrat d'affermage pour l'Assainissement

La Ville et la Société Lyonnaise des Eaux France sont liées depuis 1991 par un contrat d'affermage pour l'exploitation du service de l'Assainissement. "Conformément à l'article 38 alinéa 4 du contrat, qui prévoit la possibilité de renégociation, cet avenant n°7 a pour objet de définir les conditions techniques et financières de prise en charge par la Lyonnaise du nouveau sécheur thermique des boues d'épuration, a précisé Christine Mouysset, Adjointe déléguée aux Marchés publics. L'application des nouvelles dispositions permettra de traiter les boues sur le site même de la Station d'Épuration et ainsi de s'affranchir des difficultés liées à l'externalisation de ce traitement : coût à la hausse, non pérennité des filières...

En outre, cet avenant permettra d'incorporer au contrat l'exploitation de 7 postes de relèvement, de mettre en place un dispositif annuel de surveillance des eaux de baignade complémentaire au dispositif de la DDASS et ainsi de se conformer pleinement à la nouvelle directive cadre européenne sur les eaux de baignade, de réaliser un investissement permettant d'améliorer le fonctionnement de la Station d'Épuration et ainsi d'augmenter sa capacité de traitement

d'environ 10 000 équivalents habitants, enfin d'investir jusqu'à l'échéance du contrat sur des travaux de mise aux normes et d'amélioration de l'ensemble des postes de relevage. L'ensemble de ce dispositif se fera à coût constant, c'est-à-dire sans augmentation de la redevance d'Assainissement et donc du prix de l'Eau." L'avenant a été adopté à l'unanimité des votants moins 1 abstention (M. Mur, par procuration).

Marchés/Brocante

• Attribution de la Délégation de Service Public (DSP) Brocante-Antiquités

Comme l'a annoncé Christine Mouysset, "la Commune a mis en place un marché "Brocante-Antiquités", situé tous les mercredis sur la Promenade d'Agde, et a délégué à deux reprises la gestion de ce service public. A nouveau, la Ville a décidé de lancer une procédure simplifiée de DSP. A l'issue de cette procédure, il a été proposé d'adopter le contrat pour une durée d'un an, avec la SARL Ego Conseil. Le délégataire devra assurer la gestion et l'exploitation, *lato sensu*, d'un marché de "Brocante-Antiquités" au nom et pour le compte de la Ville. Il est proposé de fixer un tarif forfaitaire de 20 € HT par exposant et par véhicule, pour un créneau horaire de 5h à 19h, chaque mercredi. D'autre part, le cocontractant devra verser à la Ville une redevance représentant 60 % du résultat net et ne pouvant être inférieure à 10 500 €". Face aux remarques de l'opposition, le Maire a souligné que "la brocante est une spécialité qui demande que l'on fasse appel à un professionnel. C'est le cas pour le prestataire retenu". Quant à Gérard Grillet, Conseiller Municipal délégué au Commerce et aux Droits de place, il a précisé que "le souhait de la Ville était de réaliser une brocante de qualité, qui contribue à dynamiser le centre-ville et son commerce." La question a été approuvée à la majorité des votants, avec 1 contre (M. Denestèbe) et 1 abstention (M. Mur par procuration).

• Création de deux marchés nocturnes saisonniers

Sur le même vote, les élus ont adopté la création de deux marchés nocturnes supplémentaires, en saison, création qui a reçu, a précisé Gérard Grillet, "un avis favorable de la Commission paritaire des marchés réunie le 25 avril 2007". Il s'agit de "deux marchés artisanaux" qui se tiendront "le lundi soir sur le Front de Mer au Grau d'Agde" et "le vendredi soir, parking du Colibri au Cap d'Agde" portant à 26 le nombre de marchés de plein vent proposés.

URBANISME ET TRAVAUX

Vente d'un terrain à la SCI Saint-Guilhem Centre de Dialyse

Les élus ont ensuite adopté à l'unanimité la vente d'une parcelle complémentaire de terrain d'une superficie de 600 m² (en cours de numérotation, à prendre sur les parcelles NN n° 390 et 392) à la SCI Saint-Guilhem du Centre de Dialyse. Celle-ci, qui s'était déjà portée acquéreur d'un terrain communal cadastré NN n° 391 et 393, d'une superficie de 1 408 m², a en effet besoin de ce nouveau pan de terrain pour créer son centre. Ainsi que l'a précisé ensuite Henri Couquet, Adjoint délégué aux Finances publiques, "des

négociations amiables sont intervenues entre la commune et la SCI, pour la cession dudit terrain au prix identique de 216 €/m² HT".

Etudes et demande de subventions pour la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement

Afin d'optimiser le fonctionnement de son système d'assainissement des eaux usées, et de résoudre des problèmes récurrents concernant son assainissement pluvial, la Commune a décidé de procéder à la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement, comportant notamment une étude diagnostique des différents réseaux, de la Station d'Épuration et des ouvrages de stockage et de rejet. "A l'issue de ces études, a précisé Richard Druille, Conseiller Municipal et Vice-Président de la CAHM délégué à l'Environnement, il sera proposé un schéma directeur incluant un programme de travaux de réhabilitation et d'extension et des actions à mener, compatibles avec les programmes de préservation des milieux naturels. Pour ces études d'un montant prévisionnel global de 150 000 € HT, il convient de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse au titre du 9^{ème} programme." Une décision prise à l'unanimité des votants moins 1 abstention (M. Denestèbe).

Dissolution du Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Hérault

A l'unanimité des votants, moins 4 abstentions (MM. Denestèbe, Ignatoff et Mur par procuration, Mme Chevestrier), les élus ont entériné la dissolution, à compter du 1^{er} janvier 2007, du Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Hérault et du transfert de sa compétence à la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, dans le cadre de ses missions en matière d'aménagement des cours d'eau d'intérêt communautaire. Une question que leur a présentée Richard Druille.

Projet de révision de la ZPPAUP - secteur des Rochers (ancien Radar) : avis du Conseil Municipal

Ainsi que l'a rappelé le Maire Gilles D'Ettore, "par délibération du 26 juillet 2006, a été prescrite la Révision de la ZPPAUP d'Agde au lieu-dit "Les Rochers", route de Rochelongue et chemin de Notre Dame, dans l'optique du projet d'intérêt général de création d'un pôle d'équipements publics sur les emprises foncières publiques. Conformément à la procédure, le projet de révision élaboré est soumis pour avis au Conseil Municipal, avant sa transmission à M. Le Préfet pour mise à l'enquête publique, laquelle sera à priori menée conjointement à celle concernant la Révision simplifiée du POS lancée sur le même sujet.

Comme le précisait la délibération, le programme du pôle d'équipements publics, en particulier la nature et les caractéristiques de certains d'entre eux, n'a pas été considéré par les Services de l'Etat en concordance totale avec les dispositions de la ZPPAUP, malgré les vocations admises par le POS actuel. Le caractère structurant ainsi que l'intérêt général et collectif que représentent ces projets de construction, ont conduit toutefois la Ville à faire réaliser les études nécessaires à un réajustement de la ZPPAUP dans ce secteur. Il ressort en substance de ces études que la zone considérée : Champs Blancs, Rochers..., partie des secteurs paysagers de la ZPPAUP, a été, d'une part, essentiellement délimitée et calée par rapport aux zones NA du POS, d'autre part, qu'elle

représente une zone de frange banale périurbaine composée d'un espace naturel plutôt en déshérence voire dégradé. La conclusion de ce constat aboutit à l'absence d'un véritable paysage, faute pour cette frange de territoire de présenter un caractère singulier marqué, ou d'éléments créateurs de paysage... La proposition de réajustement restituera la nouvelle limite de la zone paysagère de la ZPPAUP au niveau de la Route de Rochelongue incluant un traitement paysagé adapté de cet axe. Les espaces exclus de la ZPPAUP seront minoritairement affectés au pôle d'équipements publics et le principal conservera sa vocation actuelle de zone tampon, espace naturel NC au POS. Ces espaces bénéficieront sur le long terme d'un plan de gestion visant un aménagement qualitatif. Cette nouvelle option aura un double effet positif : d'une part, faciliter la mise en œuvre d'un pôle d'équipements d'intérêt général sur un lieu stratégique par sa localisation et par la maîtrise publique du foncier ; d'autre part, sans présenter d'incidence sur les éléments remarquables de la ZPPAUP car n'affectant notamment aucun élément patrimonial répertorié, permettre à travers le plan de gestion futur de développer l'aspect qualitatif des lieux." Le projet a été entériné par le Conseil à la majorité des votants, avec 1 voix contre (M. Denestèbe) et 5 abstentions (M. Ignatoff, MM. Jover et Mur par procuration, Mmes Bousquet et Chevestrier).

Dénomination du boulodrome de l'Avant-Port

A l'unanimité, les élus ont approuvé la dénomination proposée et qui, a précisé Sophie Banny, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de l'Agglomération déléguée au Tourisme, sera "Boulodrome Ticky Holgado".

CULTURE

Demande de subventions auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour le service éducatif des Musées d'Agde

"Dans le cadre de la programmation d'animations diverses et variées proposée dans les deux musées d'Agde sur le thème "mythologies, contes et légendes" pour leur participation à la Nuit des Musées et à la Commémoration de la révolte des vigneronniers de 1907, ainsi que l'expliquée Yvonne Keller, Adjointe déléguée aux Affaires Culturelles, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la demande d'une subvention de l'ordre de 2 000 €, sollicitée auprès de la DRAC pour le service éducatif du Musée de l'Ephèbe et Musée Agathois." Une demande approuvée à l'unanimité.

Dossier label "Famille Plus"

A l'unanimité, le Conseil a approuvé la demande de labellisation "Famille Plus". Un "nouveau label, lancé par le Ministre délégué au Tourisme le 30 mai 2006" a précisé Sophie Banny, Conseillère Municipale et Vice-Présidente de l'Agglomération déléguée au Tourisme, et qui est "commun à la Mer, à la Montagne, à la Campagne et à la Ville. Il permet d'identifier l'accueil et les prestations proposées aux familles et aux enfants dans les communes touristiques françaises. L'Office de Tourisme du Cap d'Agde, autorisé par délibération du Comité de Direction du 8 septembre 2006, a effectué les démarches nécessaires pour obtenir ce label, Agde et ses stations étant éligibles au label "Famille Plus".



SÉCURITÉ

Arrivée des renforts de police

Un dispositif estival sans trêve

A l'approche de la saison touristique, il est une cérémonie incontournable, celle de l'accueil des renforts de police. La commune passant d'environ 25 000 à près de 250 000 habitants, il est impératif que l'effectif des services publics, dont celui de la Police Nationale, soient en rapport avec la population. C'est ainsi que lundi 2 juillet, au Commissariat de Police d'Agde, a eu lieu la désormais traditionnelle cérémonie d'accueil en présence, entre autres, de Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire, de Caroline Belda, le nouveau Commissaire de Police d'Agde, de Pascal Dumas, Vice-Directeur Adjoint à la Sécurité Départementale et d'Henri Bec, Vice-Procureur auprès le Tribunal de Grande Instance de Béziers. Le Commissaire Belda a défini les priorités estivales en trois points : *"pour ce qui est de la délinquance de voie publique, il faut maintenir la tendance de ces dernières années, voire infléchir encore la courbe. Agde est une station touristique où l'on se sent en sécurité et où ce sentiment doit être encore accentué. Le deuxième point concerne la sécurité routière pour laquelle les données ne donnent pas entière satisfaction. C'est pourquoi les contrôles routiers seront renforcés. Enfin, s'agissant des nuisances sonores, une attention particulière sera apportée aux débits de boissons, discothèques et établissements de nuit"*.

Pascal Dumas a ensuite pris la parole afin de décrire les dispositions prises en ce qui concerne les renforts saisonniers 2007. *"Ceux-ci sont composés d'unités montpelliéraines, de réservistes, d'une trentaine de policiers "déplacés" et également appuyés par des unités des Compagnies Républicaines de Sécurité, notamment des maîtres nageurs en ce qui concerne la sécurité des plages. Par ailleurs, le Cap d'Agde étant une station qui vit aussi la nuit, des patrouilles seront en service jusqu'à 6h30, plus particulièrement du côté de l'Île des Loisirs. Pour finir, je suis très heureux d'annoncer que ces renforts perdureront puisque 14 policiers seront affectés définitivement au Commissariat d'Agde à partir de septembre prochain. La fin de la saison 2006 avait montré de bons chiffres et nous espérons tous qu'avec les efforts conjoints des Polices Nationale et Municipale, des Sapeurs-Pompiers et de la Gendarmerie, ces chiffres seront au moins aussi bons en 2007"*.

En sa qualité de représentant de la Justice, Henri Bec a quant à lui assuré aux policiers qu'ils pourraient *"compter sur l'appui du Parquet. Nous vous faisons confiance pour que les procédures soient respectées afin que les décisions prises ensuite par la Justice le soient sur des faits avérés"*.



Sébastien Frey, parlant au nom du Député-Maire Gilles D'Ettore, a enfin pris la parole, souhaitant tout d'abord *"au nom de Monsieur le Député-Maire, du Conseil Municipal et de tous les Agathois, la bienvenue aux renforts de Police Nationale. Comme chaque année, les Agathois vous accueillent avec plaisir mais aussi avec intérêt parce qu'ils savent tous que votre action contribue de manière efficace - aux côtés des effectifs permanents - à garantir à toutes et à tous le premier de nos droits : le droit à la sécurité. Aujourd'hui bien plus qu'hier, ce droit est réclamé légitimement d'une part par toutes celles et tous ceux, jeunes et moins jeunes, de toutes catégories sociales, qui vivent à Agde tout au long de l'année et d'autre part, tout aussi naturellement, par nos amis touristes qui découvrent nos territoires et qui s'habituent - et nous nous en réjouissons - à venir y séjourner chaque été"*.

Le premier Adjoint d'Agde a ensuite rappelé que *"la Municipalité a dit sa volonté d'agir dans le domaine de la sécurité. Gilles D'Ettore en a fait une priorité. Et je veux ici - au sein du commissariat d'Agde - répéter devant ou aux côtés de Madame le Commissaire notre conviction commune selon laquelle la coordination et la collaboration des Polices Nationale et Municipale doivent constituer la base solide de l'action que nous voulons la plus efficace possible au service des Agathois. Dans cet esprit de partenariat, je tiens à associer le corps des Sapeurs-Pompiers d'Agde dirigé par le Capitaine Bonnafoux, avec qui nous réalisons actuellement l'extension du Centre de Secours d'Agde et le Substitut du Procureur représentant Monsieur Mondon, sans qui la Maison de la Justice et du Droit n'aurait pas vu le jour aussi rapidement. Enfin, je veux redire toute la confiance des Elus - au nom desquels je m'exprime - accordée à la Police Municipale, dont les compétences s'étoffent chaque année et à son responsable Monsieur Larose"*.

Réclamé par les Agathois, le droit à la sécurité est aussi exigé par celles et ceux qui viennent ici en vacances. Nous avons les plus belles plages du Sud de la France. Nous avons le plus grand port de plaisance du Sud de la France. Nous avons le plus grand centre de tennis du Sud de la France. Nous avons le plus grand village naturiste du Sud de la France. Il nous faut aussi avoir la station la plus sûre du Sud et du reste de la France. L'économie touristique de notre cité pose cette exigence comme condition sine qua non de notre réussite. Il y a peu, il fut dit que le Cap d'Agde était devenu la station balnéaire la plus sûre de France. Je vous demande d'agir pour que nous soyons fiers, au sortir de cette saison estivale, d'affirmer qu'elle le demeure".



VOILE

David Augeix rêve à nouveau de Bahia

Il y avait beaucoup de monde le 22 juin devant la Capitainerie de l'Avant-Port pour voir l'enfant du pays baptiser son nouveau bateau : le "riffifi". En effet, après l'expérience extraordinaire de la Transat 6,50, David Augeix a décidé de repartir pour une nouvelle aventure sur un voilier volumineux puisque de la "class 40". Il participera ainsi à la Transat Jacques Vabre qui rallie Le Havre à Salvador de Bahia et dont le départ est prévu le 3 novembre prochain. Pour cette course qui se court en double, David s'est associé à Nicolas Marchand, l'un de ses adversaires dans la Transat 6,50. L'aventure a été rendue possible grâce à l'engagement d'EDF Energies nouvelles, aux 10 000 étudiants des I.U.T. en Génie Electrique et au soutien de la Ville d'Agde. Le Député-Maire Gilles D'Ettore a salué "le grand honneur que David fait à tous les Agathois" et sa "pugnacité, qui va lui permettre de réaliser son rêve".

Depuis le baptême, les deux skippers se préparent activement. David et Nicolas ont en effet remporté très largement la Mini-Max, course de 500 milles en double qualificative pour la Transat 6,50 Charente Maritime-Bahia, avec plus de 10 heures d'avance sur le second équipage. Plutôt de bon augure pour la suite... Quelques travaux sont maintenant nécessaires afin de parfaire la préparation du bateau. Le parcours de qualification de 1 000 milles en Méditerranée a été effectué dans le courant du mois d'août. Suite à ce parcours, "EDF Energies Nouvelles" sera définitivement qualifié pour participer à la Transat Jacques Vabre !

ELECTION

Un nouvel Adjoint pour Agde



Lors de sa séance du 27 juillet, le Conseil Municipal a désigné, à bulletin secret, un 9^{ème} Adjoint, en lieu et place du regretté Henri Glomot. Le Député-Maire Gilles D'Ettore a proposé la candidature de Louis Bentajou, Conseiller Municipal délégué à la Vie Quotidienne, "candidature qui vient saluer son travail et son implication au sein de l'équipe municipale." Avec 24 voix et 7 bulletins blancs ou nuls, Louis Bentajou a été élu par ses pairs. Il reste délégué à la Vie Quotidienne, en lien avec les Comités de Quartier.



INAUGURATION

Un toit pour nos marins

L'AMMAC, Association des Marins et Marins Anciens Combattants d'Agde et Environs qui compte 92 adhérents, a pour but de "réunir les marins et anciens marins ainsi que leur familles par des réunions, des assemblées, des sorties en excursion, des repas ou des soirées dansantes".

Aujourd'hui, l'association dispose pour cela d'un local, lequel a été officiellement inauguré le 27 mai par le Président de l'association, Robert Bertrand, en présence du Maire Gilles D'Ettore, de Marc Mespoulet, Conseiller Municipal délégué à la Vie associative, des représentants des associations patriotiques et des sympathisants et amis de l'association.

Ce local était demandé par les membres de l'AMMAC depuis de nombreux mois et seul restait vacant un vieux hangar quelque peu délabré et colonisé par la végétation environnante, près de l'Ecluse Ronde, sur le domaine de Belle Ile. L'état du lieu n'a cependant pas découragé les membres de l'association qui, en collaboration avec les services Techniques de la Ville, se sont attelés durant trois mois à la tâche afin de lui redonner vie. Défrichage, lavage, bétonnage, plâtrage, soudure, nettoyage, peinture, ameublement, décoration, voici quelques-unes des étapes nécessaires à la réfection du hangar et pour lesquelles les marins de l'AMMAC ont donné de leur temps et beaucoup d'énergie. Aujourd'hui, le local, qui se trouve dans un cadre unique et calme, est enfin propre, accessible et surtout convivial.

Le Président de l'AMMAC, dans son discours inaugural, n'a pas manqué de remercier tous les participants à ce projet - et la liste a été longue - qu'ils soient publics ou privés, ou encore simples voisins comme l'Eclusier ou le gardien du château Laurens qui ont apporté leur pierre à l'édifice. Le Maire, quant à lui, a mis en avant l'exemplarité de ce chantier et du partenariat mis en place à cette occasion. "Ce local, en fait une remise, ne leur a pas fait peur. Ils se sont retroussé les manches et ont brillamment relevé ce défi. Qui plus est, ils ont montré un savoir-faire certain et le résultat est là. Cette opération a aussi permis de redonner vie à un lieu qui se prêtera, j'en suis sûr, particulièrement bien aux nombreuses manifestations qu'organise l'association. De plus, sa situation au bord du Canalet, au bord de l'eau, ne sera pas - j'en suis sûr - pour déplaire à tous les marins qui fréquenteront ce lieu".

Après avoir coupé le ruban tricolore et dévoilé la plaque de l'AMMAC sur la façade, tout le monde s'est rendu à l'intérieur afin de constater de visu l'excellence du travail accompli.



ANNIVERSAIRE

Un centenaire de plus à Agde ! Joseph Illamola a eu 100 ans

La chanson de Brassens, "Les Copains d'Abord", résonne sur le quai Commandant Méric au Grau d'Agde, décoré pour l'occasion. Une fête informelle et improvisée, bien que naturellement prévue depuis un an.

La famille est là, les amis aussi : commerçants du quai, connaissances et même quelques touristes de longue date. Joseph Illamola fête ses 100 ans.

Joseph est, comme l'on dit, une "figure" du Grau d'Agde. Né en Espagne, le 22 mai 1907, il arrive à Agde avec ses parents en 1922 et commence à travailler dès l'âge de 11 ans dans différentes entreprises et commerces de la ville ainsi que dans les villages environnants vers lesquels il part en camionnette vendre les volailles de M. Bordes. En 1929, Joseph se marie avec Henriette et s'installe au Grau d'Agde. Il ouvre, sur le quai Commandant Méric, la première boutique de cette station balnéaire, qui est aussi un port de pêche et un vrai village. Sa clientèle y trouve de tout : des produits d'épicerie au bazar de plage, mais aussi un salon de coiffure occasionnel où les marins viennent se faire raser car ce fils de coiffeurs réputés dans la ville possède aussi de nombreux autres talents et fourmille d'idées. Ainsi, devant la demande croissante des touristes de l'époque, il crée la première collection de cartes postales ayant pour thème le Grau d'Agde et vend les premiers maillots de bain deux pièces venus directement des collections parisiennes et que les Agathois viennent acheter en cachette, car nous ne sommes qu'en 1936 ! Le 29 janvier 1938, naît sa fille unique, Monique, "la prunelle de mes yeux" comme il se plaît à le dire. Engagé volontaire en 1940 dans le corps des artilleurs, Joseph connaîtra les aléas de la guerre dans les régions de Castres et de Tarbes. De retour au Grau d'Agde, à la fin du conflit, il y trouve une situation catastrophique. Le Grau a en effet été évacué et il



ne reste que quelques rares familles. L'épicerie végète. Alors, Joseph reprend sa camionnette et part dans les villages environnants vendre le poisson pêché au Grau. En 1952, il achète un parc à Marseillan et commercialise sa production. En 1959, sa fille épouse Robert Gibello, un militaire affecté à Paris. Les Illamola suivent Monique jusqu'à Sarcelles, car la séparation d'avec sa fille aurait été trop dure pour Joseph. Là, il ouvre un autre commerce, une poissonnerie, avec l'aide de son beau-fils. Redevenu Agathois en 1965 - toute

la famille étant "redescendue" - il vit entouré de ses deux petites-filles et de ses quatre arrière-petits-enfants. Hélas, Henriette décède en 2001, laissant un vide que ni la famille ni les amis, même nombreux, ne combleront.

Joseph est un bon vivant. Il aime tout autant faire la cuisine que la manger, les jeux de cartes, la pêche et la chasse, l'opérette, danser, surtout avec Monique, et commenter avec ses amis et connaissances les événements de l'été, assis sur un banc à l'ombre de la place des Mûriers.

Le 22 mai 2007, Joseph a donc fêté son centième anniversaire, entouré du Maire Gilles D'Ettore et de ses Adjoints Yvonne Keller, déléguée aux Affaires Culturelles et Sociales et André Tobena, délégué à la Jeunesse et au Sport. Tous trois lui ont offert des cadeaux, tout comme ses amis et sa famille, avant que tous ne lèvent leur verre en chantant le traditionnel "joyeux anniversaire".



Erratum sur les crèches...

Dans l'encadré paru en marge de notre article sur la crèche de l'Agenouillade, page 13 du n°43 de notre Journal, relatif aux structures agathois dédiées à la petite enfance, une erreur s'est glissée dans les horaires suivants. Merci de le noter.

- Pour la crèche Lucie Mathieu : accueil du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 7h à 14h30.
- Pour le Relais Assistantes Maternelles : permanence de l'animatrice les lundis et jeudis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, ainsi que les mercredis de 14h à 17h30.

BLOC-NOTES

Le stand de la Route des Vignerons et des Pêcheurs



Samir et Nasser, les vainqueurs de la 3^{ème} Compétition internationale de pêche aux leurres



Les fauconniers de Carcassonne ont assuré le spectacle

TRADITION

Affluence record pour la 7^{ème} édition des Journées du Terroir

Du soleil, des animations de qualité, des stands fleurant bon le terroir, de la musique... il n'en fallait pas plus pour que le public vienne en masse participer à la 7^{ème} édition des Journées du Terroir.

Selon l'association organisatrice, ALTL, Activités de Loisirs du Terroir Languedocien, qui regroupe la Gaule Agathoise, l'ASTREV, le ROA, les Corsaires du Rugby Club Agathois et le Saint-Hubert Club Agathois, ces journées 2007 ont battu tous les records de fréquentation. Plus une canette à la buvette dimanche soir, idem pour la paëlla et les grillades malgré des stocks conséquents préparés par les bons soins des rugbymen ! Samedi soir a connu son apogée avec une foule venue faire la fête avant la saison estivale avec les groupes musicaux "Les Barbeaux" et "Les Ricounes". Les spectacles équestres et taurins de la manade Benabent et de La Grange des Fées ont été très appréciés durant tout le week-end par un public venu en famille dans des arènes spécialement installées pour l'occasion, une première sur Belle Isle. Les fauconniers de Carcassonne ont eux aussi assuré le spectacle avec leurs rapaces évoluant en liberté. Le retour des pêcheurs de "Black Bass" a également suscité beaucoup d'applaudissements. Imaginez un peu, des poissons réputés joueurs voire fantasques, des carnassiers de plus de 30 cm à l'affût, sous les frondaisons des arbres, se faire prendre par un leurre artificiel arrivant en ricochets (ou skipping) ou par un posé du leurre tout en délicatesse sans bruit ni éclaboussure (dit aussi pitching). Mais rassurez-vous, tout les poissons ont été relâché à l'eau bien vivants après la pesée. Pour la petite histoire, l'Open International de pêche aux leurres a été remporté par le duo Samir et Nasser, avec huit poissons mesurant entre 40 et 50 cm devant 35 équipages venus de toute la France et même d'Espagne.



Lancer "skipping" à la pêche aux leurres

Mais ne dérogeons pas à la tradition ! L'ouverture des Journées du Terroir a débuté officiellement le samedi matin, après la signature d'une convention entre le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée Gilles D'Ettore et le Président de la Route des Vignerons et des Pêcheurs, Pierre Quinonero.

Le public est venu en masse pour cette 7^{ème} édition



Ce dernier, au nom des 67 producteurs de vins appartenant à la Route, a remercié le Conseil Général pour les 10 000 € alloués ainsi que la CAHM pour ses 25 000 €, sommes "qui vont nous servir à nous promouvoir à travers tout l'Hexagone ainsi qu'à l'étranger". S'en sont suivi une dégustation des vins du cru et de coquillages sur une péniche, puis une promenade déambulatoire au milieu de la cinquantaine de stands...

Deux jours champêtres durant lesquels les Agathois ont pu pleinement profiter, en famille ou entre amis, de tout ce qui fait la richesse de notre terroir, avant que ne s'ouvre la saison estivale.

Les enfants de la Calendreta Dagtenca en tenues traditionnelles



Spectacle équestre dans les arènes de Belle Ile





SOUVENIR

Quelle que soit la cérémonie : Appel du 18 Juin, célébration du 14 Juillet, hommage aux Justes, inauguration de la stèle commémorant les combats d'Afrique du Nord, l'émotion et le recueillement sont les mêmes et l'hommage à chaque fois unanime.

67^{ème} anniversaire de l'Appel fondateur de la Résistance

Le 18 juin tout d'abord, pour commémorer l'appel fondateur de la résistance et l'homme qui l'a lancé. C'était il y a 67 ans, sur les ondes de la BBC. Il s'appelait Charles de Gaulle. Depuis, chaque 18 juin, la France commémore l'événement. A Agde, en ce lundi 18 juin 2007, nombreux étaient ceux qui étaient réunis autour de la stèle commémorative. Ainsi, après avoir déposé des gerbes de fleurs et écouté le fameux "Appel", les Jeunes Conseillers Municipaux ont pris la parole pour évoquer le Général d'Armée Jean Simon, Chancelier de l'Ordre de la Libération, et ce qu'ont représenté pour lui le Général et cet appel avant de rendre un hommage particulier à Henri Glomot. *"Si nous portons, en ce jour singulier, des fleurs à la boutonnière, c'est pour rendre un hommage solennel à Monsieur Glomot qui a toujours tenu à notre présence aux cérémonies patriotiques. Il nous aura insufflé cette envie de participer activement au devoir de mémoire. Sa volonté, telle une flamme, nous ne la laisserons pas s'éteindre".*

Quant au Député-Maire Gilles D'Ettore, il a souligné combien *"le 18 juin 1940 résonne aujourd'hui encore dans l'esprit de chaque Français comme un événement majeur dans la destinée de notre pays. Ce jour-là, alors même que la France atteignait les fins fonds de l'abîme et les Français les confins du désespoir, un homme s'est dressé, a repris le flambeau et montré le chemin. Cet homme-là était, la veille encore, un quasi-inconnu pour l'ensemble des Français. Son nom, pourtant, semblait déjà le prédestiner au service de la France. Le Général de Gaulle, puisque c'est de lui dont il s'agit, devint en un instant, par la magie des ondes, l'incarnation du pays et de l'esprit de résistance. Cet esprit qui, après un long combat et quatre années d'une guerre sans merci, allait permettre la libération et la refondation matérielle et morale de la Nation. Tout au long de cette terrible période, des hommes s'unirent au Général de Gaulle. Ils le firent sans souci des appartenances politiques, religieuses ou philosophiques des uns et des autres. Ils étaient la France dans toute sa diversité et surtout, dans ce qu'elle a de meilleure. Car si la France est avant tout une idée, un idéal, voire même un principe spirituel, ils en furent les garants et nous leur devons d'avoir préservé ce patrimoine qui continue à éclairer l'humanité. Mesdames et Messieurs, c'est avec une émotion particulière que j'évoque aujourd'hui devant vous ces événements. La fierté d'être Français, je la ressens avec passion.*



Et cette passion m'oblige d'autant plus, depuis cet instant où mes concitoyens m'ont fait l'indicible honneur de me choisir pour les représenter à l'Assemblée Nationale. En ce moment si particulier pour moi, et je l'espère pour notre cité, mes pensées vont naturellement à ces hommes et ces femmes à qui l'on a donné la belle et noble dénomination de "compagnon de la Libération".

Je veux pouvoir être digne d'eux, du message qu'ils ont su nous transmettre avec courage et parfois au péril de leur existence. La France ne pourra envisager son avenir qu'en conservant une mémoire juste de ce qui a fait sa grandeur. A son service, je tâcherai, à chaque instant, de m'en souvenir."

Une stèle pour les combattants d'Afrique du Nord

Comme tout le monde l'a souligné, c'était une promesse faite par Henri Glomot, en sa qualité d'Adjoint au Maire délégué aux Anciens Combattants. Aussi, il était présent à l'esprit de chacune des personnes venues en ce samedi 7 juillet boulevard Jean Monnet pour l'inauguration de la stèle AFN. Laquelle a été dévoilée par le Député-Maire Gilles D'Ettore, aux côtés de Marc Mespoulet, Conseiller Municipal délégué à la Vie associative, Michel Martel, Président Départemental de la FNACA, René Chiroux, Président du Comité FNACA Agde, Pierre Connan, Président de l'Union Nationale des Combattants et en présence des associations patriotiques, des représentants du Conseil Municipal, des porte-drapeaux et d'un public venu en nombre inaugurer ce nouveau lieu du souvenir, qui commémore les morts de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de Tunisie.

René Chiroux a ensuite pris la parole avec une émotion visible, pour évoquer, entre autres thèmes, les sentiments de ces jeunes de 1952 : *"à l'âge de 20 ans, au sortir du second conflit mondial, après une adolescence difficile dans un pays se relevant de ses ruines, nous allions être plongés dans une guerre qui devait nous prendre le temps précieux de nos amours et de notre apprentissage de la vie. Quelque 28 ou 30 mois sous un même uniforme ont suffi pour nous voir vieillir de plusieurs années. Soldats sans gloire à notre retour, nous étions invités à nous taire. C'est pourquoi, ainsi qu'il l'a conclu, faite avec du sang et des larmes, la Guerre d'Algérie doit s'écrire avec une plume et non une gomme".*

Pierre Connan, pour sa part, n'a pu s'*"empêcher d'avoir une pensée pour nos amis harkis"* avant d'expliquer que *"cette stèle va perpétuer ce devoir de mémoire qui nous est cher et rendre hommage aux 23 000 morts de notre armée (...) entre 1952 et 1962"*. En écho, Michel Martel a déclaré : *"nous avons fait le serment de ne pas les*





oublier. (...) Notre devoir nous invite à faire vivre les valeurs de civisme et de citoyenneté, éléments fondateurs de toute démocratie”.

Quant à Gilles D'Ettore, il a déclaré que *“cette stèle est le monument du rassemblement. Il est dénué de symboles et représente tous les anciens combattants qui se sont croisés sur ces terres africaines. Il est situé face à un collège et un lycée. Ce n'est pas anodin. Il est important que tous les élèves qui croiseront ce monument, tous les jours, se rappellent combien la paix est importante et combien il faut la préserver”*. Le Député-Maire a conclu en adressant des remerciements aux hommes et aux femmes des services municipaux qui ont travaillé à l'édification de ce monument *“fait par la “Maison Républicaine””*.

La cérémonie s'est achevée par une remise de médailles. André Rouquette et André Sallas se sont vus décerner la Croix du Combattant, tandis que Pierre Augié et Rémi Rouquette recevaient la Médaille de la Reconnaissance de la Nation.

Célébration autour des valeurs de la République

Ce 14 juillet, presque 20 ans après la célébration du bicentenaire de la Révolution Française de 1789, Agde a commémoré cette journée dédiée à la *“Liberté”* et qui fut marquée par la prise de la Bastille. Le Maire, entouré du Commissaire Caroline Belda et du Capitaine des Sapeurs-Pompiers Jérôme Bonnafoux a déposé une gerbe de fleurs au pied de la Statue de la République, en présence des élus, des représentants des associations patriotiques et de leurs porte-drapeaux, des corps constitués, ainsi que d'un grand nombre de personnalités locales.

Ce 14 juillet a également été l'occasion pour les membres du Conseil Municipal des Jeunes de développer l'un des aspects de cette fête, peu connu du grand public, celui de son évolution au fil du temps. Ainsi, *“après avoir été un enjeu de l'histoire, le 14 juillet est aujourd'hui le symbole des valeurs de Liberté, d'Egalité et de Fraternité, en un mot, celui des droits et de la dignité de l'homme. Il est aussi l'occasion d'exalter ces valeurs dans la paix avec nos amis européens qui partagent avec nous une histoire commune”*.

Une histoire que devait évoquer à son tour Gilles D'Ettore, en honorant la mémoire de *“tous ceux qui ont versé leur sang pour la République. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles nous devons tous être fiers d'être Français”*.



Ces valeurs qui ont fondé notre République sont reprises par de nombreux pays de par le monde, pour qui la France est devenue une référence. Et comme le Président de la République l'a rappelé à plusieurs reprises, ces valeurs sont notre identité, quelles que soient nos origines et nos itinéraires respectifs.”

Enfin, Gilles D'Ettore a rendu hommage au travail de ces hommes et de ces femmes qui œuvrent pendant la saison estivale pour nous protéger, ainsi qu'aux élus agathois *“pour le travail qu'ils effectuent chaque jour dans l'intérêt général. Continuez à œuvrer comme vous le faites, et vive la République, vive la France !”*

Commémoration en hommage aux Justes de France

“Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier”. Telle est la devise extraite du Talmud et figurant sur la médaille donnée aux Justes. En France, ils sont 2 646 à avoir ainsi été reconnus pour leur participation active et désintéressée au sauvetage des Juifs. Sur Agde, quatre familles comptent parmi les *“Justes des Nations”*. Leurs noms : Bautes, Carrausse, Joly et Pallares. Quatre patronymes désormais inscrits au Panthéon et sur le Mur d'honneur du Jardin des Justes de Yad Vashem à Jérusalem. C'est la distinction suprême décernée par l'Etat d'Israël à des non-Juifs afin de leur signifier la reconnaissance du peuple juif. En ce 16 juillet 2007, à l'occasion de la Journée nationale de la célébration des Justes, c'est Louis Carrausse qui a le premier rendu hommage, devant la stèle d'Agde, *“à tous ces héros ordinaires empreints de justice. Ils incarnent le meilleur de l'humanité”*. Ensuite, devant le monument des Camps d'Agde, Paul Alric, à la demande d'Hubert Costes, a retracé l'histoire du Camp qui *“fut édifié en février 1939, pour recevoir 24 000 réfugiés espagnols, après la prise de Barcelone... En 1940, 18 nationalités différentes se sont ainsi arrêtées au Camp d'Agde avant l'arrivée des Allemands le 11 novembre 1942”*.

Le Député-Maire Gilles D'Ettore s'est dit très ému par ces discours et honoré qu'une ville comme Agde, cité ouverte par sa tradition d'accueil, abrite en son sein plusieurs familles de Justes. *“Ils considèrent souvent n'avoir rien fait d'autre que leur devoir d'homme. Pourtant, ils doivent servir de modèles aux nouvelles générations, car ils ont tenu une main secourable pour sauver des enfants ou des familles juives au risque de leur propre liberté ou même de leur vie et cela de leur libre arbitre. Aussi, rappelons-nous, à chaque fois que nous hésitons dans nos actes, de tendre la main à tous ceux qui en ont besoin...”*





SPORT ET MUSIQUE

Une semaine des Arts du cirque réussie

Ce sont plus d'une centaine de clowns, d'équilibristes, de jongleurs et de funambules qui ont pris possession du 8 au 17 juin derniers, à l'occasion de la semaine des Arts du cirque, du stade Rivalta sur lequel l'on pouvait distinguer un magnifique chapiteau digne des plus grandes compagnies de cirque.

Après le succès du "week-end du cirque", et face à la demande grandissante du public, il était devenu indispensable de prolonger pour le plus grand bonheur des petits et des grands cette manifestation artistique.

Au programme, du spectacle bien sûr ! Et de l'émotion aussi avec en premier lieu deux représentations de l'Ecole du Cirque du SLAM (Sport Loisirs Artistique Municipal) qui ont permis à ses adhérents, tous âges confondus, de révéler leurs talents devant plus de 500 personnes !

Un condensé qui faisait office de spectacle de fin d'année, mais qui offrait aussi la possibilité de s'initier au travers de baptêmes et de stages de "petit volant" aux joies du trapèze en hauteur. Activité très appréciée du reste par un public novice mais enclin à se surpasser et à dépasser sa peur de se lâcher dans le vide...

Il était également question, au cours de cette semaine, d'appréhender le "chapiteau ouvert", où, tout comme les animations scolaires, il s'agissait pour chacun d'apprendre en fonction de son niveau et ainsi de s'initier à l'équilibre sur objet, au jonglage ou bien à l'aérien c'est-à-dire le trapèze ou le tissu. La programmation a été agrémentée d'un spectacle réalisé par les élèves de l'Ecole de Musique, mêlant chorales, ensembles instrumentaux (guitares, cuivres, piano, contrebasse, percussions, violons, flûtes à bec, clavecin) et autres instruments plus curieux les uns que les autres !

Merci aux services des Sports, Culturel et Techniques de la Ville pour leur soutien, à l'école du cirque "Le Salto", mais également à Monsieur Lune, à Yves pour sa prestation à l'orgue de barbarie, à Phonem au chant ou bien encore à l'Harmonie Eolia, sans oublier l'association "Les lendemains" qu'on aimerait bien revoir... Et bien sûr, un grand merci à tous les bénévoles !

Pour les futurs funambules, il est toujours temps de s'inscrire ! Renseignements au Palais des Sports au 04 67 94 65 64.

Les horaires des Arts du Cirque :

Palais des Sports - Agde

- Mardi, 18h-19h30 : 9/14 ans et 19h30-21h30 : 15 ans et plus
- Mercredi, 10h-11h : 4/5 ans confirmés et 11h-12h30 : 6/8 ans confirmés
- Jeudi, 18h-19h30 : 6/12 ans découverte/confirmés

Ecole Jacques Prévert - Agde

- Mercredi, 14h-15h30 : 6/8 ans découverte ; 15h30-16h30 : 3/5 ans découverte ; 16h30-17h30 : 3/5 ans découverte et 17h30-19h : 6/8 ans découverte

Salle Polyvalente du CIT - Le Cap d'Agde

- Jeudi, 19h45-21h15, de novembre 2007 à fin avril 2008

Cirque chorégraphique adultes et jeunes

à partir de 16 ans avec 1 ou 2 ans de pratique en danse.



TRAVAUX

Un centre d'hébergement flambant neuf pour le Domaine Saint-Martin

Depuis de nombreuses années, le centre d'hébergement du Domaine Saint-Martin, situé à proximité du Centre de Loisirs pour enfants, accueille sportifs, classes vertes et personnes venues découvrir les multiples facettes de notre patrimoine. Situé en plein cœur de la pinède, au pied du Mont Saint-Martin, il possède désormais tous les atouts d'un véritable havre de paix. En effet, la structure, qui souffrait d'un mal inhérent à toutes les bâtisses, à savoir le vieillissement, avait vu son taux de fréquentation décliner d'année en année en raison de son état. Aujourd'hui, après des travaux d'envergure, le centre a retrouvé une seconde jeunesse ainsi qu'ont pu le constater lors de l'inauguration, les Adjointes au Maire Yvonne Keller et André Tobena et le Conseiller Municipal Gérard Grillet. Du sol au plafond, en passant par l'électricité, les sanitaires, l'agencement du mobilier, tout a été refait à neuf et aux normes. Avec des chambres d'une capacité allant de 2 à 6 lits, équipées de sanitaires neufs, dont l'une a été aménagée pour les jeunes à mobilité réduite, le centre d'hébergement devrait rapidement retrouver une fréquentation à la hauteur de son cadre.

AVIS AUX AMATEURS !

Une souscription pour l'achat du fauteuil de Molière

Bonne nouvelle pour Pézenas, patrie de Molière. Son fauteuil, illustre relique retrouvée depuis peu en banlieue parisienne et qui a fait les beaux jours du "Moliérisme" au XIX^{ème} siècle, est aujourd'hui proposé à la vente par ses détenteurs pour la somme de 100 000 euros. Pour compléter le financement, et ainsi permettre à notre région de renforcer un peu plus son patrimoine littéraire et touristique, l'association des Amis de Pézenas a lancé une souscription publique, en collaboration avec la Fondation du Patrimoine, pour un montant de 20 000 euros. Vos dons, même modestes, vous permettront de participer à la réalisation de ce beau projet tout en bénéficiant d'une économie d'impôt. De quoi faire un joli geste pour la préservation de notre patrimoine tout en soulageant un peu son portemonnaie !

Vous souhaitez donner ? Il faut pour cela remplir l'un des bons de souscription édités par l'association et le renvoyer, accompagné de votre versement, à l'Association des Amis de Pézenas - 3 rue Albert Paul Allié - 34 120 Pézenas ou à la Fondation du Patrimoine - Délégation Régionale du Languedoc-Roussillon - 2 bis rue Jules Ferry - 34 000 Montpellier.

Les chèques sont à mettre à l'ordre de : Fondation du Patrimoine - Fauteuil de Molière.



CAP OCEAGDE

Le défi "Le Cap d'Agde - Les Baléares" en kayak aura permis de récolter 15 000 € au profit de VML

Après une dizaine de jours d'attente et une météo capricieuse et orageuse, les quatre kayakistes du défi Cap Océagde se sont engouffrés lundi 25 juin dans une plage climatique qui avait l'air plus clément. Le "Capitain Cook", kayak mythique prêté par Mathieu Morverand, qui a réalisé en 1994 l'exploit inégalé de traverser l'Atlantique en solitaire, a franchi sous leurs coups de pagaies énergiques le Golfe de Gascogne en un temps record : chacun avalant plus de 6 000 nautiques toutes les deux heures. Leur objectif, parcourir les 220 miles nautiques qui relient Agde à Majorque en ramant de jour comme de nuit. "A 19h, nous étions en vue du Cap Creus, nous avons déjà parcouru 34 miles nautique. Malheureusement, le temps qui n'était décidément pas fiable s'est transformé en tempête. J'ai enregistré des rafales de 40 nœuds avec des vagues de 4 mètres. Nous avons donc décidé d'un commun accord d'arrêter les transbordements la nuit et de rester à bord du voilier, car nous mettions nos vies en périls. Si nous avions laissé un kayakiste à bord, nous l'aurions perdu avec !" nous confie Didier Bonhomme, à l'initiative de ce beau défi. Leur expérience et leur bon sens ont donc contraint nos valeureux kayakistes à se mettre en sécurité sur le voilier suiveur et à attacher le kayak avec une aussière conséquente, laissant suffisamment de longueur entre les deux bateaux pour préserver le matériel. Le "Capitain Cook", prototype en carbone de 8 mètres de long sur 1,97 mètres de large, et pesant 350 kg, était en effet trop volumineux et trop lourd pour être hissé à bord. Pourtant, ils n'avaient qu'une seule envie : repartir au petit matin !

Coup du sort, à quatre heures du matin, au large de Rosas, les amarres rompent... et le kayak disparaît dans une mer démontée. Le coup est rude pour l'équipe. Le Crossmed est alerté tandis que l'équipage part s'abriter dans le port le plus proche, à Palamos. Les Capitaineries de toute la côte, les comités de pêche et les



professionnels de la mer sont informés de la perte du "Capitain Cook". Ce dernier étant insubmersible, l'équipe ne peut se résoudre à sa disparition. "C'est un véritable échec... sans parler de la culpabilité d'avoir perdu ce bateau là ! Nous avons encore un espoir mais la mer est grande. Les recherches continuent toujours... Mais tout cela n'enlève rien au fait d'avoir essayé, d'avoir travaillé dur et de nous être entraînés comme des fous pour réussir. Il est quelquefois des batailles perdues dont on sort grandi, j'espère que cette expérience en sera une pour nous tous".

Echec sportif peut-être mais les défis contre les éléments naturels ne sont jamais de simples formalités ! Nous nous souviendrons surtout de ce formidable élan de générosité qui a permis de récolter 15 000 € pour l'association VML ! Et c'est grâce à l'enthousiasme des enfants des écoles d'Agde, auxquels se sont joints le groupe scolaire des Escholiers de St Jean de Védas, les élèves de CE1 de Montigny-le-Bretonneux (Yvelines), le centre de loisirs FJEP de St-Etienne, l'école maternelle de Champdeniers (Deux-Sèvres), l'école Louise Weiss de Kilstett (Bas-Rhin)... et de la générosité des sponsors locaux (une fois n'est pas coutume, citons-les : Agde Aventure, AGN, le Casino du Sud de la France, Intermarché, le Lion's Club du Cap d'Agde, Pool Tech, Raphaël Traiteur, la Société Sillage, la Solatrag et "The snack").

N'oublions pas également l'impact médiatique de ce défi qui a joué certainement sur la décision d'un laboratoire de financer l'intégralité des traitements de 24 enfants qui étaient en essai clinique pour l'une des 50 maladies lysosomales. Cette opération menée par le service des Sports de la Ville d'Agde aura ainsi eu le mérite de faire connaître les maladies lysosomales et l'association VML.

Une aventure extraordinaire qui ne pouvait s'achever sans happy end. Le 9 juillet, soit 14 jours après avoir pris sa liberté, le "Capitain Cook" est retrouvé sans trop de dommages sur la plage de Bogur, non loin de Palamos en Espagne. Quand on vous disait que c'est un bateau mythique !

Pour mémoire, c'est une rencontre entre Didier, Educateur sportif de la Ville d'Agde et responsable des activités kayak de mer, et Océane, une petite fille de 8 ans scolarisée à l'école primaire Anatole France d'Agde, atteinte de la maladie de Hürler Scheie, qui a suscité l'envie de réaliser ce défi un peu fou : la traversée en kayak du Cap d'Agde aux Baléares. Ce projet a nécessité sept mois de travail et d'entraînement acharné auxquels ont participé quatre kayakistes confirmés : Didier Astre, spécialiste des activités d'Eaux vives, Vice-Président de la ligue LR, formateur de Brevet d'Etat et Directeur de la structure Eaurizon à Puchéric dans l'Aude ; Cyril Fournier, Conseiller Technique National de la discipline ; Natacha Estella, Agathoise, qui rame depuis quatre ans tous les samedis matin avec le SLAM et a énormément donné de sa personne et d'énergie à la réalisation de ce projet ; enfin Didier Bonhomme, B.E. Canoë Kayak, à l'initiative de ce projet.



NAUTISME

Fréquentation record pour la 5^{ème} édition de la Fête du Nautisme

Laurent Bourriquel, Responsable du Centre Nautique et Coordinateur de la Fête du Nautisme au Cap d'Agde, ne cache pas sa satisfaction. *“Grâce à une météo quasi estivale, nous avons eu la plus belle journée de la Fête du Nautisme que nous ayons jamais connue. Nous avons démarré sur les chapeaux de roues avec la visite de 375 scolaires. Le fil conducteur, cette année, a été la mise en place d’un “Pass Nautique” qui permettait à chacun d’enchaîner les baptêmes, au nombre de quatre minimum. Autant vous dire qu’il n’y a eu aucun temps mort !”*. Quand on lui demande pourquoi le Cap d'Agde a été le seul site retenu “événement phare” du Languedoc-Roussillon, Laurent Bourriquel répond : *“chaque année, la “Fête du Nautisme” est un rendez-vous national qui favorise l'accès aux pratiques des sports et des loisirs nautiques aux quatre coins de la France. Son objectif est d'inviter le public le plus large possible à découvrir les loisirs nautiques dans leur diversité et à partager une passion avec ceux qui la vivent chaque jour. Parmi les 8 sites français mis à l'honneur cette année, la station du Cap d'Agde est la seule du languedoc-Roussillon à avoir été retenue. Cette reconnaissance nationale est essentiellement due à la diversité du programme et à la grande mobilisation des acteurs locaux du nautisme. Un village nautique a ainsi été installé en plein cœur du Cap d'Agde, sur les quais du Centre Port place du Globe, où il était possible de tout faire : naviguer, plonger, ramer, régater, observer...*

L'occasion pour tout un chacun de tester une activité nautique qu'il ne connaît pas ou de découvrir de nouveaux loisirs par des baptêmes organisés tout au long du week-end. Des conférences, des expositions, des animations sur les thèmes de la voile en habitable ou légère, la plongée sous-marine, la pêche en mer, l'environnement, la sécurité ont permis de sensibiliser le grand public sur le monde du nautisme en général. La totalité des activités proposées était entièrement gratuite, à l'exception d'une seule). 1 216 baptêmes ont été effectués durant les deux jours par les différents acteurs du nautisme (35 structures locales engagées dans la Fête), qui se sont investis pour faire partager leurs passions et leurs savoir faire. Le Pass Nautique était le sésame indispensable pour pouvoir découvrir différentes activités avec à la clef la possibilité de participer à un tirage au sort doté par les commerçants du Bassin 6 du Port du Cap d'Agde”.

PATRIMOINE

“De pierre et d'eau”, un ouvrage de référence sur Agde signé Hélène Pascual

Dans la vie, Hélène Pascual, Directrice de l'Office de Tourisme d'Agde, est plutôt une femme discrète. Mais parlez lui d'Agde et elle devient intarissable. Une passion qu'elle vous invite à partager au travers de l'ouvrage qu'elle vient de signer aux éditions du Mont et qui s'intitule joliment “De pierre et d'eau”. Un titre qui caractérise parfaitement notre ville, dame de basalte érigée au croisement de trois eaux : le fleuve Hérault, le Canal du Midi



et la mer Méditerranée. Conçu comme un véritable guide touristique, ce livre, qui est l'aboutissement de plusieurs années de recherche et de travail, donne envie d'abord de se balader au gré de ses 126 pages, ensuite dans le dédale des rues d'Agde, à la découverte des richesses de notre patrimoine. Des Hôtels particuliers de la Cité au quartier plus populaire de la Marine, de l'Evêché au quartier des Halles, des sites aux limites de la ville antique à ceux entre fleuve et canal, rien n'a été oublié, du petit détail au monument plus imposant.

Le 15 juin, une cérémonie quelque peu informelle a été organisée pour sa présentation dans les locaux de l'Office, aimablement prêtés par son Président Jean Bacci. Yvonne Keller, Adjointe déléguée aux Affaires Culturelles, accompagnée de Christine Antoine, Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine, a félicité Hélène Pascual pour son livre, qui rend un si bel hommage à notre cité et participera, a-t-elle espéré, à la faire mieux connaître et apprécier.





PROJET SCOLAIRE

Théâtre antique avec les latinistes du collège Cassin, le GRASPA et l'Office de Tourisme d'Agde

Au cours de l'année scolaire écoulée, les élèves latinistes des classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} du Collège René Cassin ont travaillé sur le thème du théâtre antique, dans le cadre du projet d'établissement, et en partenariat avec le GRASPA et l'Office de Tourisme d'Agde. Ainsi, une pièce de théâtre a pu être produite grâce à l'aide financière du GRASPA, qui souhaitait ainsi poursuivre l'œuvre de Denis Fonquerle, lequel a toujours eu à cœur d'encourager et de sensibiliser les jeunes Agathois à l'histoire et à l'archéologie.

Les élèves latinistes ont ainsi pu illustrer les connaissances acquises en classe sur la mythologie, les fables de Phèdre et de Sénèque ainsi que sur la vie d'Alexandre le Grand, dont on dit que l'Ephèbe d'Agde est une représentation.

Le 8 juin dernier, les 64 élèves étaient fin prêts. Et, sous la houlette de leurs professeurs Brigitte Theulier et Christine Delpous, ils ont mis en scène, à la manière gréco-romaine, des saynètes mimées et dialoguées.

En présence des parents d'élèves et des enfants de la section moyens de l'école maternelle Jean Moulin, les élèves, masqués et vêtus à la manière antique, ont présenté des scènes mythologiques comme Thésée et le Minotaure, Œdipe et le Sphinx, ainsi que des fables morales comme "La puce et le vaniteux" ou "Le renard et les raisins". Ils ont également présenté un défilé des dieux de l'Olympe, les 9 muses et Apollon, ainsi que le dressage de Bucéphale par Alexandre.

Ces spectacles ont été clôturés par la présidente du GRASPA, qui a remis à chaque acteur un livret sur l'Ephèbe d'Agde, avant de leur offrir un goûter bien mérité.

Un grand merci à Lucile Ilario-Fonquerle, présidente du GRASPA et à Hélène Pascual, Directrice de l'Office de Tourisme d'Agde, pour leur participation active.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la prochaine année scolaire !



COMPETITION

Un équipage agathois engagé à Concarneau dans le 11^{ème} Challenge des Mairies et des Collectivités Territoriales

Pas moins de 2 000 km parcourus, 11 départements traversés, 3 jours de régates et 3 manches disputées parmi 31 équipes surmotivées... difficile de sortir indemne du 11^{ème} Challenge des Mairies et Collectivités Territoriales, qui s'est disputé à Concarneau du 22 au 24 juin derniers, dans des conditions météo ventées et pluvieuses, dignes de l'ambiance bretonne !

Vendredi, 15h30 : départ de la première manche (un parcours côtier dans la baie de Port-la-Forêt), qui permet au comité de course de valider une manche malgré le BMS (Bulletin Météo Spécial) en cours. Le vent ne cesse de monter mais la mer reste maniable. L'équipage agathois, composé de François, Laurent, Alexandre, Frédéric, Pierre-Philippe, Michel et Bertrand, prend un bon départ et passe dans le groupe de tête à la première bouée. Maîtrisant parfaitement ce type de conditions, il prend un réel plaisir à naviguer et finit 6^{ème} en temps compensé, la deuxième manche étant annulée.

Samedi matin : étape côtière au programme, de Concarneau à l'île de Penfret dans l'archipel des Glénan. Le départ est donné dans un vent d'ouest 20 nœuds. Agde, comme à l'accoutumée, prend un bon départ mais est rapidement repris. L'arrivée est jugée devant l'île de Penfret. En temps compensé, l'équipe est 8^{ème}. Nouveau départ en début d'après-midi, pour un parcours en "banane" (autour de bouées), devant l'archipel des Glénan. Preuve du niveau de la flotte, l'équipage effectuera 3 rappels généraux avant de partir sous règle noire (tout bateau prématuré est disqualifié). Agde est du bon côté de la ligne et du parcours (le vent a tourné à droite) mais un bateau proche au classement pousse l'équipage en dehors du cadre. Celui-ci finira 3^{ème} en réel. Sur la manche, il se classe 8^{ème}.

Dimanche : dernier jour de l'épreuve. La situation météorologique s'aggrave, BMS annonçant force 7 à 8 et une forte houle oblige le comité de course à annuler les manches du jour.

Au retour à quai, André Tobena, Adjoint au Sport, commente ses impressions puisqu'il a pu assister toute la journée aux déroulements des régates depuis un bateau accompagnateur. "La Ville d'Agde se classe 8^{ème} sur 31, pour sa deuxième participation à une épreuve en Atlantique ! Souhaitons que l'équipage sache tirer profit de cette expérience pour se préparer au prochain Challenge des Mairies, qui sera organisé pour la première fois en Méditerranée par la ville d'Hyères en 2008". A suivre...



RENDEZ-VOUS

Objectif réussi pour la Fête des Voisins !

Souvenez-vous : ce sont les membres du Conseil Municipal des Jeunes qui ont initié la Fête des Voisins sur Agde, en mai 2005. Aujourd'hui, cette troisième édition a pris son envol de manière tout à fait remarquable et connu un succès retentissant avec près de 2000 participants sur une cinquantaine de sites (41 avaient été recensés mais c'était sans compter sur les organisations de dernière minute). Son effet s'est même fait ressentir au-delà d'Agde puisque quatre communes de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée nous ont rejoints dans cet élan citoyen : Bessan, Lézignan la Cèbe, Portiragnes et Vias.

Sur Agde, cette année, des idées plus originales que les autres ont émergé de l'imagination de certains telles que Ports en Fête, Zedirect.com...

Partout de la bonne humeur, le plaisir de partager un moment de convivialité entre voisins d'un quartier, d'un lotissement, d'une rue ou d'un immeuble. Une fois franchie l'hésitation, on ne s'y trompait pas, le lien social a très vite été renoué. Rue de la Capelette, 30 personnes, dont certaines ne se parlaient plus depuis longtemps..., se sont retrouvées, bien décidées à recommencer au 14 juillet ! Au Cœur de Ville, dans une ambiance multiculturelle, des liens se sont tissés à tel point que les résidents du quartier de la Glacière n'ont pas attendu l'édition 2008 de la Fête des Voisins pour se retrouver ! Dès le mois de juin, ils ont organisé un repas de quartier ! A l'Avant-Port, une action originale s'est déroulée. Voisins de résidences et de pontons, plaisanciers, pêcheurs et matelots de toutes origines se sont réunis. Grâce à Internet, la Fête des Voisins a même été partagée par webcams interposées avec d'autres ports d'Europe (ce qui était l'un des objectifs de départ), mais aussi avec des quartiers de villes européennes n'ayant pas de port jusqu'à Los Angeles en Californie ! Cette opération spécifique tendait à retrouver l'esprit de convivialité et d'entraide qui sont naturels dans les ports. Un film a même été réalisé ce jour-là et mis en ligne sur le site de l'association : www.portsenfete.com. Le Cap d'Agde a la chance d'avoir de nombreux plaisanciers de toutes cultures et de tous pays. C'est cette base culturelle qui servira, dès la prochaine édition, à la construction de cette partie nautique de la Fête des Voisins. Cette manifestation portuaire a déjà été retenue en tant qu'"Opération Phare" pour 2008. Une sorte de Fête Européenne des Voisins... sur l'eau.



TRADITION

Fêtes de la Mer et des Pêcheurs : hommage à nos marins disparus

Comme chaque année, en ces mois de juin et juillet, la ville d'Agde a rendu hommage à ses marins disparus lors des traditionnelles Fêtes de la Mer et des Pêcheurs.

Une première célébration a ainsi eu lieu le dimanche 24 juin, au Grau d'Agde, à l'initiative du Comité des Fêtes de ce quartier. Puis, les 6, 7 et 8 juillet, élus, familles de pêcheurs, hommes d'église, joueurs et Agathois en tenues traditionnelles, accompagnés d'une foule d'anonymes, se sont retrouvés pour la grande Fête des Pêcheurs, qui s'est tenue cette année non pas sur la Place de la Marine mais à la Criée du Grau d'Agde. Un ultime hommage a enfin été rendu aux gens de mer le week-end des 28 et 29 juillet au Cap d'Agde.

A chaque cérémonie, le rituel est le même : une messe est dite à la mémoire des marins disparus, puis un cortège emmène en musique l'ensemble des participants à travers les rues jusqu'aux bateaux, lesquels prennent alors la direction du large où, après une bénédiction, une gerbe de fleurs est lancée par le Maire et le Père Quissargues depuis le bateau amiral pour saluer la mémoire de tous les hommes qui ont péri en mer. Fleurs et fumigènes sont ensuite lancés des



différentes embarcations, tandis que retentissent les cornes de brume puis les bateaux, avant de rentrer au Port, effectuent une ronde autour du site où ont été déposées les fleurs.



CITOYENNETE

Conseil Municipal des Jeunes : des actions et des projets

Des idées pour leur ville, les élus du Conseil Municipal des Jeunes n'en manquent pas ! Il suffit de regarder leur bilan 2006... et la liste de leurs propositions pour 2007. C'est en tout cas ce qu'ont pu constater leurs aînés du Conseil Municipal, venus assister à la dernière Assemblée Plénière du CMJ, le 25 avril dernier, en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville Mirabel. Jugez plutôt : en 2006, le CMJ a travaillé sur le dossier du label "Ville Amie des Enfants", obtenu par la ville d'Agde le 20 novembre dernier, et ses actions humanitaires conjointes, puis sur la sensibilisation au respect de la propreté en ville, qui s'est traduite par une campagne d'affichage mettant en scène les membres du CMJ avec le slogan "votre responsabilité pour notre avenir" et enfin, sur l'accessibilité des bureaux de vote aux handicapés physiques, à qui un isolement est réservé.

Côté projets et réflexions, les jeunes Conseillers ne sont pas en reste : la création d'un blog du CMJ, pour informer les Agathois, et en particulier les jeunes, sous forme de petits articles et leur permettre de réagir sur les thèmes proposés ; la réalisation d'un plan de ville plus spécialement adapté aux jeunes et aux personnes âgées (qui préciserait entre autres l'emplacement des établissements scolaires, les arrêts de bus, les lieux culturels, les pistes cyclables, les lieux de loisirs, les emplacements des colonnes d'apports volontaires du SICTOM, les déchèteries...) ; le lancement d'une campagne de sensibilisation au respect du code de la route et de la lutte contre le bruit, avec un slogan fort : "respect = sécurité et tranquillité", le tout en lien avec la Police Municipale ; la création de "Jardins Solidaires" sur le Parc de Belle Ile pour ceux qui souhaitent une approche plus "verte" des liens sociaux ; l'implantation de nouveaux skates parcs dans d'autres quartier de la ville, après un premier essai concluant au niveau de la plage Richelieu au Cap d'Agde ; l'organisation d'une journée sans voitures, des solutions dans le domaine du transport collectif pour les plus jeunes avec la mise en place d'un tarif spécial pour les détenteurs de la carte SLAM jusqu'à 18 ans ; le soutien par la biais d'une aide financière à une équipe de voile partant pour les Jeux Paralympiques, dont l'un des membres est un fervent habitué de la station du Cap d'Agde ; une participation au Fonds d'Action Saint-Viateur, soutenu par le Comité Départemental de l'UNICEF, afin d'aider la scolarisation des jeunes de Ferké en Côte d'Ivoire et notamment leur offrir une aide alimentaire et enfin, un soutien à l'association "un goûter pour Mada" afin que celle-ci puisse offrir, une fois par semaine, un goûter aux 925 écoliers de Tana, sur l'île de Madagascar.

Comme ont pu le constater les élus d'Agde, les jeunes du CMJ fourmillent d'idées qu'ils sont déterminés à mener à bien, même s'il leur faut parfois adapter, compléter ou modifier quelque peu leurs projets. A la fin du Conseil, le Maire a remis à chacun un diplôme d'honneur sanctionnant le travail accompli et celui à venir car ces jeunes Conseillers ne sont pas décidés à s'endormir sur leurs lauriers... bien au contraire.

État civil

NAISSANCES

PIETRI Angéline - SZWEC Maël - GALVANY Fabio - CASTALDO Lenny - BRIDIER Lény - PEREZ Taïssana - LLORENTE Lou-Ann - MARTY Carla - MATHIEU Stéphane - ISIDRO Aileen - BERMEJO Loucas - DINARD Lily - ODUL Alice - SAINT-MARTIN Louane - ROUILLÉ - VIOCHE Ronan - RUIZ Clara - HIBON Mahé-Lys - DI CHIAPPARI Lucas - HELERIA Marlon - TALTAVULL Esteban - DURAN Baptiste - SCIASCIA - LE DOUBLE Théotim - MOUILLERAC Océane - ALLAËRT Djémenta - DELATRE Malone - MBAYE Selly - BRUSADIN Gabriel - DA SILVA SOUSA Kevin - BOURELLY Uma - PUTOUD Marie - GAILLARD Marceau - EL HADRIANAS - VERDIER Claire - ADELL Alain - PEREZ Elena - SABATIER Evana - PRUVOT Stan - GRAS Sacha - OUYARAR Maïssam - ROUPSY Elena - VALERA Chloé - CAUMETTE Lilian - MIDAGUE Robin - ALECI Lorenzo - COUASNON Sarah - MEGUENI Sabrina - LE VOGUER Jimmy - BAUME - CASTALDO Mélissa - ARNOUILH Sohane - SANTACRU Lucie - ANDOCH Loïc - BOUDAUD Shaina - HUET - HENRY Madison - DOUICH Merwan - BRANGIER Natan - MOTTEAU Eva-Lina - PELTIER Carla - OUHAMI Lhoussaine - PAULUS Dylan - GODFRINE Marion - ALBERTOS Swann - FONTANEL Kylan - GRANDGUILLAUME Shelly - ALIOTTI Gauthier - ARNAL Sullivan - SCHMIDT Maëlle - CAVAILLES Charlotte

MARIAGES

DUMONCEAU Jean-Paul et ZVORISTEANU Angela - VALENTINI Stéphane et PERIN Marion - TIËCHE Cyril et RANÉA Sandrine - PROU Sébastien et BOUQUET - CONONGE Laurie - PERROT Gérard et VANDENKERCKHOVE Sabine - TOUARIN Emmanuel et DOUSSANTOUSSE Fanny - LEFEBVRE Stéphane et GREMONT Magali - GERVAIS Jean-Charles et DANA Emilie - RAVELLI Patrick et VALLIERE Audrey - BORRAS Nicolas et GRILLET Sandra - BOURGEAT Grégory et FERRER Christelle - JACUCCI Bastien et CARRERE Audrey - SANCHEZ Xavier et BANNIER Vanessa - PACIONI Michel et VANDERGUCHT Nicole - NADAL Manuel et FLEURY Delphine - BEAU LATON David et CABANEL Virginie - DUPONT Damien et ARNAUD Sabrina - GUEZ Gérard et BOIX Patricia - LEROY Régis et HOSTALERY Isabelle - DOBARIA Emmanuel et DECHAZAL Magali - CHARDON Didier et MANRIQUE Noémie - MAËLI Yassine et CANOVA Coralie - DENIS Jean-Philippe et LAVOISIER Lydie-Marie - MBAYE Cheikh et NUSS Patricia - RÉFRÉGÉ Jérôme et TORRES Sarah - RIBOT Paul et SALLES Irène - GAUBERT Christian et GASPARD Tania

DÉCÈS

LACHET Edmonde veuve ROUBIEU, 86 ans - ROURES Joseph veuve CAPUANO, 92 ans - ASTRUC Jean-Pierre, 86 ans - RANDON Célestin, 92 ans - GALONNIER Jules, 77 ans - PASTOR Francisque, 78 ans - DUBOIS Lucien, 76 ans - BANON Juan, 81 ans - LANSARD Daniel, 76 ans - AUDRAS Emilienne veuve LORY, 88 ans - BEITA Danielle, 48 ans - FAURE Louis, 72 ans - CÈBE Pierre, 87 ans - BISPE Léonce, 85 ans - ORTIZ Angel, 92 ans - GUGGISBERG Noël, 87 ans - ALAZET Jean, 94 ans - AUFFRET William, 46 ans - GALZY René, 77 ans - ILARIO Lucie épouse BODAIN, 88 ans - VENEZIA Vincenzo, 78 ans - PICO Aurore, 80 ans - BRASSENS Roger, 73 ans - ROUQUAN Maurice, 51 ans - SOULIE Marie-Louise veuve BOURREL, 88 ans - GRACIA Maria veuve COMPAN, 92 ans - MERCIER Léontine veuve MOULIN, 86 ans - BÉCHET Rémy, 64 ans - D'ISANTO René, 57 ans - CARRÉ Christine épouse LEIMGRUBER, 74 ans - TIXIER Marcelle épouse BAZOT, 85 ans - LI CAUSI Brigida épouse SCIARRINO, 84 ans - SALVADOR Laure épouse ALCALA, 89 ans - JARQUE Delphine épouse MARTIN, 76 ans - REBOUL François, 93 ans - ABATUT Alice veuve CAVAILLÉ, 87 ans - MAGAUD Odette veuve MARCHAND, 92 ans - CHÉNEAU Eric, 40 ans - DOUCHET Michel, 52 ans - NGUYEN VAN MAU dit VIVAN veuve VAN CAO, 65 ans - BRÉZARD André, 82 ans - GRAVELAINE Henri, 70 ans - ZEITOUN Ninette veuve DOUEK, 72 ans - HOLMIÈRE Monique veuve MORVAN, 78 ans - BOUTON Jean, 79 ans - DEGRANGE Cladie, 94 ans - FABRE François, 89 ans - SIMON Gérard, 78 ans - SELLOUMAT Younès, 58 ans



Agde
saison culturelle
2007 / 2008



abonnez-vous
à partir du
22 septembre 2007

service culturel
04 67 94 65 80



> 12 octobre / musique
Le Jazz et la Diva
Didier Lockwood, Caroline Casadesus

> 26 octobre / théâtre
Mon lit en zinc
Laurent Terzieff / David Hare

> 8 novembre / chansons
Maurane

> 16 novembre / théâtre
L'illusion comique
Marion Bierry / Cornelle

> 11 janvier / théâtre
Un Vrai bonheur 2
Didier Caron

> 19 et 20 janvier / danse
**Spectacle de ballet
Benjamin Pech**
avec les solistes de l'Opéra de Paris

> 26 janvier / théâtre
Le Tour du monde en 80 jours
d'après Jules Verne

> 12 février / musique
**Comic Symphonic
Vivaldissimo**
Marc Jolivet
Orchestre Symphonique Lyonnais

> 3 avril / comédie musicale
La Valse des pingouins
Patrick Haudecoeur

> 9 avril / théâtre
Si tu mourais
Caroline Silhol, Robin Renucci
Bruno Putzulu / Florian Zeller